

**UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN - JAURÈS**  
**UFR Sciences économiques et Gestion**

**CRÉATIONS ET PARTAGES DES CONNAISSANCES**  
**EN AGRICULTURE URBAINE**

**Les freins au déploiement de l'agriculture urbaine et ses solutions en France**

**Mémoire présenté par**

**Yaëlle DESNOS**

**en vue de l'obtention de la 1ère année de**

**MASTER 1 ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Domaine : Sciences économiques et gestion**

**Mention : Sciences sociales**

**Spécialité : Économie écologique et développement durable**

**Préparé sous de la direction de Monsieur Mikael AKIMOWICZ**

**Maître de conférences en Économie écologique, fondements et principes**

**Segment « Ressources agricoles, alimentation et développement »**

**Année scolaire 2021 - 2022**

**CRÉATIONS ET PARTAGES DES  
CONNAISSANCES EN AGRICULTURE URBAINE**

**Les freins au déploiement de l'agriculture urbaine et ses solutions  
en France**

## **Remerciements**

Je tiens à remercier vivement Monsieur Mikaël Akimowicz pour son accompagnement, son soutien et sa disponibilité. Je le remercie pour le temps qu'il a accordé pour m'accompagner tout au long de la réalisation de ce mémoire. Je remercie aussi ses conseils avisés qui m'ont permis d'aller plus loin dans mes recherches et de mieux comprendre les enjeux et les dimensions de mon sujet.

Je souhaite aussi remercier mon oncle, ma tante et ma mère pour l'espace de travail, le calme et le respect qu'ils m'ont offert tout au long de ce travail.

Enfin, je remercie toute l'équipe pédagogique du Master 1 Economie écologique de l'Université Toulouse Jean Jaurès, qui a ravivé mon goût des études autour de thématiques riches et diverses qui suscitent toujours ma curiosité.

## Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>p.1</b>
<b>Partie 1 : L'agriculture urbaine dans son territoire : la ville.....</b>	<b>p.8</b>
<b>A. Une évidente demande urbaine .....</b>	<b>p.8</b>
1. La demande urbaine et le besoin de nature en ville .....	p.8
2. L'agriculture comme outil d'intégration de la nature en ville .....	p.9
<b>B. La diversité des formes de l'agriculture urbaine .....</b>	<b>p.10</b>
1. Les agricultures urbaines professionnelles : la production alimentaire .....	p.10
2. Les agricultures urbaines non marchandes : entre liens sociaux, autoconsommation, enjeux pédagogiques et aménagement des espaces urbains .....	p.12
<b>C. Enjeux et conclusion de partie .....</b>	<b>p.15</b>
<b>Partie 2 : Les difficultés et freins au déploiement de l'agriculture urbaine .....</b>	<b>p.17</b>
<b>A. Les représentations et perceptions .....</b>	<b>p.17</b>
1. Difficultés par rapport aux multiples définitions prises par l'agriculture urbaine .....	p.17
2. Conclusion de partie : Finalement, un problème de définition ? .....	p.22
<b>B. Le secteur agricole repose sur des enseignements spécifiques : une construction institutionnelle depuis 1848 .....</b>	<b>p.24</b>
1. D'une instrumentalisation politique pour la construction d'un secteur moderne et technique .....	p.24
2. ... vers un changement de paradigme et la redéfinition contemporaine des enjeux de l'agriculture.....	p.26
<b>C. Malgré ce besoin d'enseignement, l'agriculture urbaine ne fait pas encore l'objet d'une réelle institutionnalisation et manque de données .....</b>	<b>p.27</b>
1. L'offre émergente de formations autour de l'agriculture urbaine à renforcer .....	p.27
2. Un manque de données ; déployer la recherche, l'expérimentation et la formation .....	p.29
<b>Partie 3: Le partage des savoirs de l'agriculture urbaine, un projet collaboratif à développer p33</b>	
<b>A. La création des connaissances : Le rôle actif des acteurs .....</b>	<b>p.33</b>
1. La connaissance : une construction active par l'individu du fait de ses croyances, de ses objectifs et de son environnement .....	p.33
2. ... vers une institutionnalisation processuelle de la création et de la diffusion de connaissances légitimes .....	p.35
<b>B. L'aménagement du territoire : une construction stratégique pour un projet global .....</b>	<b>p.36</b>
1. Le territoire : Proximité et ancrage local d'une diversité d'acteurs et d'intérêts ...	p.36
2. Une construction stratégique du territoire pour un projet global .....	p.38
<b>C. La dynamique identitaire globale pour faciliter le développement des pratiques .....</b>	<b>p.40</b>
<b>D. La mise en place d'organisations pluridisciplinaires pour collaborer et faciliter le partage des connaissances .....</b>	<b>p.42</b>
1. Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) .....	p.43
2. L'Association Française de l'Agriculture urbaine professionnelle : un exemple de collaborations fructueuses entre différents acteurs .....	p.44
<b>Conclusion .....</b>	<b>p.46</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>p.52</b>
<b>Littérature grise.....</b>	<b>p.55</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>p.55</b>

## INTRODUCTION

En 2015, le Sommet des Nations Unies signe le programme de développement durable pour “l’humanité, la planète, et la prospérité” dont le préambule indique : “Nous sommes résolus à libérer l’humanité de la tyrannie, de la pauvreté et du besoin, à prendre soin de la planète et à la préserver”<sup>1</sup>, “Ce document a une portée et une importance sans précédent”<sup>2</sup>.<sup>3</sup> La définition de la durabilité se réfère au Rapport de Brundtland des Nations-Unies “Notre avenir à tous” de 1987, qui comprend le développement durable comme la capacité de “répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures”.<sup>4</sup> Malgré la signature du plan d’action à l’horizon 2030, un rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques datant de 2019 signale qu’un million d’espèces animales et végétales sont menacées<sup>5</sup> : “Nous sommes à l’origine d’une érosion de la biodiversité dont le taux est plus de cent fois supérieur à la moyenne et n’est égalé que par celui des extinctions massives connues à travers le témoignage des fossiles”<sup>6</sup>. Attenborough D. définit la situation comme une possible et probable “sixième extinction massive”<sup>7</sup> à venir. Or, l’alimentation des hommes, comprise comme “la façon dont les hommes conçoivent la satisfaction de leurs besoins alimentaires”<sup>8</sup>, figure parmi les causes principales de cette potentielle extinction.

En l’espace de 70 ans, la population mondiale est passée de 2,5 milliards d’individus en 1950 à plus de 7,7 milliards en 2020. D’ici à 2050, nous devrions assister à une augmentation de 2 milliards d’habitants, accroissement qui devrait atteindre 11 milliards d’habitants en 2100 (ONU, 2019)<sup>9</sup>. Déjà en 2011, lors du passage à 7 milliards d’individus peuplant la planète, le secrétaire générale de l’Organisation des Nations Unies appelait à plus de solidarité en faveur d’un monde plus sain et durable pour tous<sup>10</sup>, face aux nombreux défis impliqués par une telle évolution démographique.<sup>11</sup> Parmi les défis de l’humanité figure notamment la question alimentaire. Entre 2014 et 2019, le nombre de personnes touchées par

---

<sup>1</sup> « Transformer notre monde : le Programme de Développement Durable à l’horizon 2030 ». Document final du Sommet des Nations Unies consacré à l’adoption du programme de développement pour l’après-2015. Nations-Unies, Assemblée générale, A/70/L.1. [p1](#).

<sup>2</sup> Nations-Unies, Assemblée générale A/70/L.1. Ibid. [p3](#).

<sup>3</sup> Les objectifs Zéro Faim (2), bonne santé et bien-être (3), eau propre et assainissement (6), énergie propre (7), Villes et communautés durables (11), consommation et production responsables (12), mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (13), et partenariats pour la réalisation (17), font parti de ceux qui nous intéressent parmi les 17 objectifs et 169 cibles planifiés par le programme.

<sup>4</sup> « Notre avenir à tous ». Rapport Brundtland - Avant-propos de la présidente. [p37](#)

<sup>5</sup> Sonnewend Brondizio et al., 2019. « The Global Assessment report on Biodiversity and Ecosystem Services ». Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). [p15](#)

<sup>6</sup> Attenborough D., 2021. « Présentation. Une vie sur notre planète ». *Flammarion*, [pp. 113-132](#).

<sup>7</sup> Attenborough D., 2021. Ibid. [pp. 113-132](#).

<sup>8</sup> Mare M., 2019. « Alimentation et environnement : quelle transition ? » Se nourrir, un nouveau défi. *Cahiers français*, [vol.412](#).

<sup>9</sup> « Probabilistic Population Projections Rev.1 based on the World Population Prospects United Nations », 2019. Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). [population.un.org/wpp/Download/Probabilistic/Population/](http://population.un.org/wpp/Download/Probabilistic/Population/)

<sup>10</sup> FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. « L’État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. ». Rome, [FAO](#).

<sup>11</sup> « Ban Ki-moon appelle à réinventer la solidarité alors que le monde change ». Nations Unies, [2011](#).

la faim chronique a augmenté de 60 millions. En 2019, plus de 690 millions de personnes souffrent de la faim malgré l'objectif "faim zéro" adopté par l'ONU. En 2050, ce seront 9,7 milliards de personnes qui chercheront à s'alimenter, nécessitant une augmentation de la production mondiale agricole de 70% en 30 ans.<sup>12</sup>

Dans ce mémoire, nous nous concentrons sur l'agriculture urbaine comprise dans les zones à forte densité, la séparant des questions de l'agriculture péri-urbaine, parfois confondue dans les publications, parfois explicitées. "De nombreux auteurs choisissent explicitement d'assimiler ces deux espaces (Moustier, Mbaye 1999). D'autres insistent sur le fait que ce n'est pas tant la localisation urbaine ou périurbaine qui importe, mais les liens fonctionnels que l'agriculture entretient (ou non) avec la ville (Fleury, Donadieu, 1997 ; Soulard, Aubry, 2011, Nahmias, Le Caro, 2012)."<sup>13</sup> L'agriculture périurbaine a son importance car la naissance du phénomène urbain est subordonnée à l'apparition de l'agriculture: en Europe, la ville s'est développée au rythme de la croissance agricole.<sup>14</sup> Au milieu du XIXème siècle, l'agriculture urbaine en France est pratiquée sous deux formes. La première est une agriculture périurbaine, commerciale et marchande qui alimente en grande partie la ville parisienne. La "Plaine des Vertues" se situe dans Paris et englobe la petite couronne. Elle est alors considérée comme la plus grande plaine maraîchère d'Europe. C'est une agriculture urbaine productiviste qui prend surtout la forme d'agriculture sous cloche. Cependant, au regard de l'évolution de la croissance urbaine et dans le même sillon que Patrick Mundler *et al*, nous effectuerons cette distinction entre agriculture péri-urbaine et agriculture en ville.

Tout d'abord, la Plaine des Vertues disparaît en fin des années 60-70 sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation, et les surfaces agricoles exploitables en zones périurbaines tendent à se réduire encore aujourd'hui<sup>15</sup>. Déjà en 1987, le Rapport de Brundtland considère l'agriculture urbaine comme l'un des moyens de relever les défis alimentaires et environnementaux posés par l'urbanisation croissante des territoires. On note en France un regain d'intérêt des villes pour l'agriculture depuis 1990.<sup>16</sup> Ensuite, d'après la Food and Agriculture Organisation (FAO) en 2015, 60% de la population mondiale vit en zone urbaine et le GIEC estime que 70% de la population mondiale sera urbaine en 2050 avec un développement des villes où tous les ODD énoncés en introduction sont d'enjeux. D'après

---

<sup>12</sup> « 2050 : 2,3 milliards de bouches de plus à nourrir ». Nations Unies, 2009.

<sup>13</sup> Mundler P., et al., 2014. « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières ». *Géocarrefour*, vol 89/1-2, pp. 53-63.

<sup>14</sup> Leboutte R., 1990. « Le phénomène urbain : genèse et évolution ». Institut Européen de Florence, Italie. p25.

<sup>15</sup> Leboutte R., 1990. Ibid.

<sup>16</sup> Perrin C., Toussaint S., 2017. « Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations ». *Natures Sciences Sociétés*, vol. 25, no. 1, 2017, pp.3-6. p2.

l'INSEE, une ville ou une unité urbaine correspond à une commune ou un ensemble de communes qui compte au moins 2 000 habitants dans une zone de bâtie continue.<sup>17</sup> De plus, la pratique de l'agriculture en ville ne contredit pas la définition des activités agricoles du Code rural, qui correspondent à la maîtrise d'un cycle biologique animal ou végétal et aux activités dans le prolongement de la production d'une exploitation.<sup>18</sup>

Face à ces chiffres, on ne peut que noter la baisse du nombre d'agriculteurs : de 8 millions en 1945 pour assurer la production alimentaire de 2 milliards de personnes, ils ne sont plus que 600 000 en 2007 pour nourrir plus de 6 milliards d'habitants<sup>19</sup>.

Malgré l'évolution considérable des gains de productivité agricole des années 1950 permise par la révolution verte qui promeut la modernisation agricole comme solution au combat contre la faim dans le monde à partir des années 1940, l'état actuel de la productivité agricole est en stagnation<sup>20</sup>. En effet, la révolution verte, venue des états-unis, s'est institutionnalisée progressivement dans le monde autour de la mécanisation des équipements agricoles, l'utilisation massive d'intrants, l'homogénéisation des formes d'exploitations (en faveur des gros exploitants) et la diffusion de variétés agricoles à hauts rendements. Elle s'est imposée malgré la diversité environnementale et les recherches scientifiques sur la question éclairent l'impact négatif subit par l'environnement (réduction de la biodiversité, érosion des sols, pollution par les intrants, etc.) et sur la santé.<sup>21</sup>

Aujourd'hui, la pression sur les terres cultivables s'intensifie et le modèle intensif, représentant plus de 90% de la surface agricole totale<sup>22</sup>, ne respecte pas le cycle de renouvellement naturel des ressources environnementales. L'agriculture génère 19% des émissions totales<sup>23</sup> de gaz à effet de serre, avec une pollution liée à l'usage d'engrais et de pesticides, ainsi qu'un usage massif de l'eau.<sup>24</sup> De plus, 80% de la déforestation est due à l'agriculture<sup>25</sup>. Enfin, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) indique qu'une baisse de moitié des aires de répartition des espèces animales et végétales est irrémédiable.<sup>26</sup> De plus, certains auteurs (Petit, 2020)<sup>27</sup> considèrent que les cultures urbaines se pratiquent presque toujours sans produits phytosanitaires, en

---

<sup>17</sup>« Territoire et consciences - Agriculture urbaine : état des lieux et perspectives ». *Journal spécial des sociétés*, vol 21, 2022.

<sup>18</sup> *Journal spécial des sociétés*, vol 21, 2022. Ibid.

<sup>19</sup> Parmentier B. 2014. « Nourrir l'humanité du XXIe siècle sur une planète aux ressources déclinantes ». Université de Nantes. Conférence.

<sup>20</sup> Parmentier B., 2014. Ibid.

<sup>21</sup> Cornilleau L., Joly P-B., 2014. « 5. La révolution verte, un instrument de gouvernement de la « faim dans le monde ». Une histoire de la recherche agricole internationale », *La Découverte*, pp. 171-201.

<sup>22</sup>« Agriculture : des chiffres-clés ». Colibris Le mouvement. 2013.

<sup>23</sup> Fosse J., et al., 2021. « Pour une alimentation saine et durable : Analyse des politiques de l'alimentation en France : Rapport pour l'Assemblée nationale. » France Stratégie.

<sup>24</sup> « Alimentation : comment nourrir la population de façon durable ? » République française. 2021.

<sup>25</sup> « Évaluation des ressources forestières mondiales 2015: Comment les forêts de la planète changent-elles? Deuxième édition ». FAO, Rapport 2016.

<sup>26</sup>« Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère » IPBES.

<sup>27</sup> Petit P. 2020. « Nourrir le monde autrement », *Sciences Humaines*, vol. 322, no. 2, pp. 8-8.

opposition aux pratiques intensives. Ainsi, le défi se présente comme tel : le système alimentaire dans son fonctionnement actuel n'est pas durable. Nous devons produire plus, avec moins d'eau, de terres, de ressources naturelles et moins d'agriculteurs professionnels. Nous devons produire plus, mieux, avec moins<sup>28</sup>, ce à quoi la littérature autour de l'agriculture urbaine tente de répondre.

Aujourd'hui, il est difficile de dégager une définition unique pour définir l'agriculture urbaine, qui recoupe "presque autant de définitions que de personnes qui la pratiquent, ou l'étudient".<sup>29</sup> L'agriculture urbaine est comprise et acceptée comme une agriculture qui fait vivre la ville à travers ses différentes fonctions<sup>30</sup>, en même temps qu'elle vit de la ville. Elle emploie de la main d'œuvre, exploite les structures et les surfaces de la ville (toits, jardins, parcs, trottoirs, etc.) et en utilise ses réseaux. La littérature autour de l'agriculture urbaine est foisonnante et recoupe de nombreuses réalités et défis contemporains. Nous pouvons noter sur le sujet trois grands registres : la fonction alimentaire qu'elle incarne dans les pays les plus pauvres tout d'abord, avec une mise en perspective sur les pays du Nord plus récemment, et la fonction d'aménagement qu'elle recouvre notamment dans les pays industriels.<sup>31</sup> Enfin, c'est la multifonctionnalité qu'elle incarne qui intéresse le plus, au Nord comme au Sud.<sup>32</sup>

En effet, l'agriculture urbaine est un concept et une réalité qui ne se limite pas au champ des pratiques agricoles et horticoles. La littérature à son sujet met en avant qu'elle pourrait être l'une des solutions pour révolutionner le mode d'agriculture, mais pas seulement. La sécurité alimentaire (FAO, Food for cities, 2013 ; Ophélie Robineau et al, 2017), les bénéfices environnementaux, la santé publique et l'équilibre personnel (CESE, 2019), la justice alimentaire et l'intégration des populations (Hochedez C., 2020), le renforcement des liens sociaux, de l'éducation et de l'insertion professionnelle (exemple des 110 jardins de Cocagne), la démocratie (CESE, 2019) ainsi que sa participation à l'écosystème urbain (Mougeot, 2000, 2001<sup>33</sup>) et à la ville durable (Granchamp-Florentino L., 2012<sup>34</sup>) sont autant de sujets étudiés autour de l'agriculture urbaine. Il est ainsi communément accepté par la littérature que l'agriculture urbaine est multifonctionnelle et facteur d'une multitude d'externalités positives.<sup>35</sup> Le coprésident du groupe de travail III du GIEC, Priyadarshi Shukla

---

<sup>28</sup> Parmentier B., 2014. Op cit.

<sup>29</sup> Danier A-C., 2013. « Aperçu de l'agriculture urbaine en Europe et en Amérique du Nord. » AgroParisTech. pp. 1-79. p8.

<sup>30</sup> Ronceray S., Lagneau A., 2019. « Cultiver en ville : à la découverte de l'agriculture urbaine ». Conférence Aux origines de l'agriculture urbaine, Bibliothèque publique d'information, [France Culture](#).

<sup>31</sup> Mundler P., et al., 2014. [Op cit.](#)

<sup>32</sup> Mundler P., et al., 2014. [Ibid.](#)

<sup>33</sup> Danier A-C., 2013. [Op cit.](#)

<sup>34</sup> Granchamp-Florentino L., 2012. « L'agriculture urbaine, Un enjeu de la ville durable ». Revue des Sciences Sociales vol 47, [pp 140-151](#).

<sup>35</sup> Danier A-C., 2013. [Op cit.](#)

insiste sur ce point : « Les preuves montrent également que ces changements de mode de vie peuvent améliorer notre santé et notre bien-être ». <sup>36</sup>

L'histoire de l'agriculture urbaine illustre cette multifonctionnalité. L'histoire de l'agriculture urbaine dont la notion est loin d'être dichotomique, est corrélée à l'émergence des premières villes. C'est notamment en Mésopotamie, dans la ville d'Uruk en - 3000 avant notre ère, que des fouilles archéologiques attestent de son apparition et de sa pratique. « Ce n'est ni une histoire récente, ni une histoire de mode, mais plutôt une histoire de l'humanité ». <sup>37</sup> Plus récemment, le second type d'agriculture urbaine qui abonde Paris au XIXe siècle, suite à son apparition en 1838 aux Pays-Bas, est liée à la création des jardins ouvriers par l'Abbé Lemire. Celui-ci souhaite permettre à ses ouvriers de cultiver leurs propres parcelles, mais pas seulement : l'objectif de ces jardins couvre une fonction sociale, sanitaire, économique et de loisir. L'abbé Lemire souhaite lutter contre l'insalubrité, l'alcoolisme et la pauvreté, en permettant et incitant les ouvriers à occuper leurs dimanches différemment qu'en se rendant dans les bistros. Ainsi, ces jardins ouvriers, transformés officiellement dans le code rural français <sup>38</sup> en jardins familiaux après la Seconde Guerre mondiale, sont considérés comme les ancêtres de l'agriculture urbaine telle qu'on la conçoit aujourd'hui dans sa pratique et dans sa forme. Elle disparaît en même temps que la Plaine des Vertues, sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation des villes françaises.

C'est à New-York qu'elle réapparaît, dans la ville frappée par une crise financière et la désindustrialisation <sup>39</sup>. On voit apparaître la réappropriation d'une multitude de friches industrielles, utilisées pour la culture de la terre, mais pas seulement : ces friches sont pensées pour et autour de la création de liens sociaux, qui représente la matrice de l'agriculture urbaine telle qu'elle organise son retour. Ces opérations de récupérations de friches vont progressivement lancer le grand mouvement de la Guerilla gardening <sup>40</sup> à New-York. En France, c'est à la fin des années 1990 que le 1er jardin partagé issu du mouvement de la Guerilla gardening des friches outre-atlantiques se crée à Lille : on l'appelle « le jardin des retrouvailles ». Au début des années 2000, le mouvement de l'agriculture urbaine prend son essor à Paris et s'amplifie progressivement dans toutes les villes de France.

Ainsi, en France et dans le monde, on note un regain d'intérêt et un nombre d'initiatives d'agriculture en ville exponentiel : « On estime aujourd'hui à environ un millier le nombre de sites d'agriculture urbaine gérés et exploités en France (hors jardins

---

<sup>36</sup> « Climat : c'est « maintenant ou jamais » qu'il faut limiter le réchauffement à 1,5 degré, selon le GIEC ». Nations Unies. 2022.

<sup>37</sup> Ronceray S., Lagneau A., 2019. Op cit.

<sup>38</sup> Dewulf L., 2020. « Petit glossaire des formes d'agriculture urbaine ». Agence régionale de la biodiversité.

<sup>39</sup> Day M., 2018. « Etats-Unis. Les mutations de New York sous l'effet d'une planification d'un groupe oligopolistique » *Revue La Brèche*.

<sup>40</sup> Ronceray S., Lagneau A., 2019. Op cit.

collectifs)<sup>41</sup>, le nombre d'exploitations urbaines ayant doublé entre 2017 et 2019<sup>42</sup>. Plus de 800 millions de français, agriculteurs et non professionnels pratiquent l'agriculture urbaine<sup>43</sup>. Les citoyens sont de plus en plus susceptibles de s'orienter vers des emplois agricoles en zone urbaine (Charvet, 2017) et de plus en plus de jeunes non issus du monde agricole s'orientent aujourd'hui dans des formes d'agriculture urbaine<sup>44</sup>: "l'âge moyen des exploitants est inférieur à quarante."<sup>45</sup>

Enfin sur le plan scientifique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) mentionne l'importance de repenser l'organisation et le fonctionnement des zones urbaines. Il est nécessaire de mettre en place des techniques d'élimination du dioxyde de carbone en utilisant la nature en ville. Sur ce point, le GIEC valorise la restauration des forêts et des écosystèmes naturels autour des enjeux de végétalisation des villes.<sup>46</sup>

Cependant malgré une augmentation du nombre d'initiatives, des freins au déploiement de l'agriculture urbaine sont encore bien présents, ce qui fera l'objet de notre mémoire. L'agriculture urbaine est "un terme générique contesté qui recouvre un éventail de définitions en fonction des interprétations des formes urbaines, des réalités socio-économiques et des systèmes agricoles" (S. T. Cohen).<sup>47</sup> Si les questions des formes actuelles d'agriculture urbaine, les questions alimentaires, foncières, administratives, techniques, et territoriales demeurent des problématiques et sujets particulièrement étudiés, la question du partage de connaissances en agriculture urbaine reste peu analysée : " il reste un travail d'information à entreprendre auprès des villes et des acteurs urbains (bailleurs, copropriétés, promoteurs...), qui méconnaissent les particularités de l'activité agricole. »<sup>48</sup>.

Ainsi, nous étudierons la question du partage des connaissances qui peuvent favoriser l'adoption et la diffusion des pratiques d'agriculture urbaine. Nous verrons que la connaissance est une activité, un processus mettant en jeu une multitude d'acteurs, des représentations et des expérimentations. Nous nous référons aux sciences économiques et de gestion, aux théories de la gestion des sociétés de connaissances et au regard pragmatiste de la création des connaissances pour apporter un regard nouveau sur les organisations qui entourent le champ de l'agriculture urbaine.

---

<sup>41</sup> « L'agriculture urbaine creuse son sillon ». SEMAE. 2020.

<sup>42</sup> Duchemin E., 2020. « La place de l'agriculture urbaine dans les espaces publics : étude exploratoire à Berlin ». Agriurbain.

<sup>43</sup> Poulot M., 2013. « Agriculture dans la ville, agriculture pour la ville : acteurs, pratiques et enjeux », *Bulletin de l'association de géographes français*, 90-3, pp. 276-285.

<sup>44</sup> Charvet J-P., 2017. « Agriculture urbaine (et péri-urbaine) », Jean-Luc Pissaloux éd., *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*. Lavoisier, pp. 30-33.

<sup>45</sup> *Journal spécial des sociétés*, vol 21, 2022. Op cit.

<sup>46</sup> « Rapport du Giec d'avril 2022 : quelles solutions face au réchauffement climatique ? » République française. 2022.

<sup>47</sup> Sariak T. Cohen, 2019. « Unpacking the ground-level agroecological interactions of urban farmers through a case study approach in Cape Town ». Department of Environmental and Geographical Science, University of Cape Town.

<sup>48</sup> SEMAE. 2020. Op cit.

L'objectif de ce mémoire sera donc de questionner les enjeux, les problématiques et les moyens pour favoriser l'agriculture urbaine, car nous faisons l'hypothèse qu'elle est facteur d'externalités positives d'enjeux pour la durabilité. Ainsi, nous nous demandons comment remédier aux freins cognitifs au déploiement de l'agriculture urbaine, et comment améliorer le partage de connaissances pour en permettre une bonne pratique, une meilleure acceptation et un engagement de la part des différents acteurs ? Les savoirs en agriculture urbaine : quels enjeux, quelles difficultés, quelles solutions ?

Dans une première partie nous allons voir que l'agriculture urbaine entretient de nombreux liens-fonctionnels avec la ville et peut-être un outil pour le développement durable des territoires autour de multiples sujets : sociaux, alimentaires, environnementaux, d'insertion. La diversité des pratiques que la notion recouvre la rend éminemment intéressante pour la pérennité des systèmes productifs, économiques, sociaux et environnementaux qui préoccupent les villes au quotidien. Cependant, dans une seconde partie nous verrons que la diversité de ses formes rend difficile la création de collectifs autour de la pratique et fait l'objet de confrontations entre des acteurs aux perceptions hétérogènes des usages de la ville. Les perceptions qui entourent la réalité de l'agriculture urbaine ne sont pas unanimes et s'illustrent par la manière dont elles sont intégrées, de façon discontinue, par les pouvoirs publics. Nous nous intéresserons cependant au changement de paradigme général qui entoure le secteur agricole, qui évolue corrélativement avec l'avancée des recherches scientifiques et la création de nouvelles connaissances. D'un savoir agricole orienté vers la mécanisation et l'intensification autour d'un discours libéral, les connaissances s'orientent aujourd'hui vers un engouement autour des pratiques alternatives pour la protection des systèmes environnementaux, alimentaires et sociaux. L'évolution des formations et des enseignements du secteur illustre ces interactions autant qu'elle s'adapte aux nouvelles attentes des individus.

Enfin, nous étudierons la manière dont les individus créent les connaissances pour proposer l'instauration de cadres collaboratifs qui permettront de dépasser les freins au déploiement des agricultures urbaines. Pour ce, nous nous concentrons sur les sciences économiques et de gestion autour de la théorie de la dynamique identitaire, qui met en valeur les dimensions cognitives, stratégiques et subjectives que les collectivités territoriales, dans leur rôle de construction stratégique urbaine de proximité, peuvent utiliser pour favoriser l'accès et l'instauration d'une nouvelle pratique. Nous verrons que la collaboration entre une diversité d'acteurs peut amener des changements de comportements vers la création d'une identité collective partagée. L'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) en sera l'illustration.

## **PARTIE 1 : L'agriculture urbaine dans son territoire : la ville**

Malgré les représentations non consensuelles autour de l'agriculture urbaine que nous explorerons en Partie II.A, il apparaît que le rôle de la nature en ville fait l'objet d'une demande partagée.<sup>49</sup>

### **A. Une évidente demande urbaine**

#### **1. La demande urbaine et le besoin de nature en ville**

Le rapport entre ville et nature doit être re questionné (J-P Charvet, 2017) si l'on considère que "l'environnement c'est la nature, et la nature c'est la campagne". (N. Mathieu et al, 1989). En effet le désir de nature en ville par les citoyens n'est pas une nouvelle donnée : d'après une enquête du Ministère de l'équipement, des transports et du logement en 1999<sup>50</sup>, 39% des 1034 répondants choisissent leur logement en fonction de la proximité aux espaces verts, avant la proximité des commerces (30%) ou la praticité des transports en communs (24%).<sup>51</sup> Dans ces choix de logements, 70% des Français prennent en compte cette mitoyenneté aux espaces naturels, qu'ils soient publics (squares, parcs) ou privés (jardins privés), les estimant comme un élément majeur au bien-être en ville. Ainsi, la nature en ville répond à un besoin des populations urbaines comme un élément essentiel du bonheur individuel et quotidien. On peut aussi illustrer ce besoin au travers du phénomène de "mobilité compensatoire"<sup>52</sup> utilisée par les urbains pour se rapprocher de la nature : de nombreux habitants des villes deviennent propriétaires de résidences secondaires dans l'espace rural (L. Bourdeau-Lepage et al). Le désir de nature se traduit par son expression spatiale.

L'urbanité contemporaine souligne une dynamique de ruralisation des villes ou de "rurbanisation" (Nathalie Bertrand et al)<sup>53</sup> pour permettre un contact direct entre les urbains et la nature. L'entremêlement de la nature et de la ville amènent les auteurs à parler de ville "nature", de ville "émergente" (intégrant la nature et la campagne), de ville "campagne" ou encore de verdissement de la société<sup>54</sup>. Et parlant des villes durables, Sieverts (2002) pense que "L'image de la ville ne se construit pas seulement à partir de la forme et de la fonctionnalité du bâti ; elle doit également intégrer le non bâti et la végétation »<sup>55</sup>. Or l'agriculture peut constituer une réponse à ce besoin de nature urbaine.

---

<sup>49</sup> Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? ». NATURE ET AGRICULTURE POUR LA VILLE. *Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*, Club DEMETER, pp.193-206. [p200](#).

<sup>50</sup> Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. Ibid. [p200](#).

<sup>51</sup> Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. Ibid. [p200](#).

<sup>52</sup> Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. Ibid. [p198](#)

<sup>53</sup> Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. Ibid. [p197](#)

<sup>54</sup> Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. Ibid. [p198](#)

<sup>55</sup> Poulot M., 2013. « Agricultures dans la ville, agricultures pour la ville : vers de nouvelles figures de l'agriculture et de l'agriculteur (exemples franciliens et français) ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol 90-3 | pp. 375-396. [p375](#).

## 2. L'agriculture comme outil d'intégration de la nature en ville

En France, le nombre d'initiatives d'agriculture en ville connaît un regain d'intérêt avec un nombre d'exploitations urbaines qui a doublé de 2017 à 2019<sup>56</sup>. D'après de nombreux auteurs, cette hausse des activités agricoles en ville répond à ce "nouveau 'désir de l'agriculture' de la ville et des urbains"<sup>57</sup>. Pour Yves Chalas "la ville-nature c'est l'agriculture qui devient urbaine", en s'intégrant à la ville et en répondant aux enjeux urbains. Les espaces ruraux, naturels et agricoles intégrés dans l'espace de la ville sont comparés aux zones commerciales, aux monuments et aux vieux centres-villes qui constituent, au même titre que l'agriculture urbaine, de grands pôles faisant office d'identité et de références.<sup>58</sup> Ainsi, l'agriculture peut contribuer à faire la ville : "Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, les circuits courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville (alimentation, paysage, récréation, écologie) donnant lieu à une diversité de formes agri-urbaines observables dans le ou les noyaux urbains." (Le Caro et Nahmias, 2012).

La territorialité de l'agriculture en ville constitue un point d'ancrage à une multiplicité d'acteurs, comme nous le verrons en partie III.B. Les collectivités et aménageurs sont sensibles aux enjeux de l'agriculture urbaine, notamment par leurs fonctions en matière de planification urbaine, de sécurité alimentaire et en termes de bénéfices environnementaux. Le modèle de l'agriculture est accessible techniquement et financièrement aux gestionnaires publics, qui peuvent en tirer profit et déléguer la responsabilité des espaces verts à des acteurs privés. Par exemple, les villes de Montpellier et de Rennes, respectivement en 2000 et en 2007, pensent "les destins de la ville et de l'agriculture" désormais liés et en posent les principes urbanistiques par le biais de leurs Schémas de Cohérence Territoriale<sup>59</sup>, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce mémoire. L'agriculture urbaine est un modèle intéressant pour les collectivités territoriales car, sous couvert d'une multitude de pratiques, elle est facteur de nombreuses externalités positives<sup>60</sup>. Tout en maintenant un cadre de vie de qualité par l'entretien de paysages, la production de services environnementaux et récréatifs, l'agriculture permet de répondre à la demande de nature des urbains à moindres coûts. On peut parler de consensus pour l'"instrumentalisation de l'agriculture"<sup>61</sup>. En effet, pour le

---

<sup>56</sup> Duchemin E., 2020. Op cit.

<sup>57</sup> Poulot M., 2013, vol 90-3. Op cit.

<sup>58</sup> Chalas Y., 2003. « Les agriculteurs dans la cité. Urbanisation de la nature et ruralisation de la ville. ». Revue de géographie alpine, vol 91, n°4. pp. 7-7.

<sup>59</sup> Poulot M., 2013, vol 90-3. Op cit. p 376.

<sup>60</sup> Danier A-C., 2013. Op cit.

<sup>61</sup> Bertrand N., et al., 2006. « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, vol. no. 3, pp. 329-353. p336.

Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), l'agriculture urbaine représente "un outil déterminant pour des villes durables"<sup>62</sup>. Le concept de ville durable, ou "sustainable city" est un référentiel qui invite en effet les acteurs publics à inscrire les choix de développement des villes autour d'une matérialité écologique et d'ajustements aux contextes locaux, aux jeux d'acteurs et aux réalités écologiques et environnementales. Les villes durables sont dédiées à la pérennité et aux changements climatiques.<sup>63</sup> L'agriculture urbaine peut en être un outil.

En effet l'agriculture urbaine est un concept qui englobe de multiples thématiques (Ansay, Deutsch, 2002) : la sécurité alimentaire (FAO, Food for cities, 2013 ; Ophélie Robineau et al, 2017), les bénéfices environnementaux, la santé publique et l'équilibre personnel (CESE, 2019), la justice alimentaire et l'intégration des populations (Hochedez C., 2020), le renforcement des liens sociaux, de l'éducation et de l'insertion professionnelle (exemple des 110 jardins de Cocagne), la démocratie (CESE, 2019) ainsi que sa participation à l'écosystème urbain (Mougeot, 2000, 2001) et à la ville durable (Granchamp-Florentino L., 2012) sont autant de sujets étudiés autour de l'agriculture urbaine. Il est ainsi communément accepté par la littérature que l'agriculture urbaine est facteur d'une multitude d'externalités positives, autant qu'elle recoupe une pluralité de projets aux caractéristiques différentes<sup>64</sup> : "de nombreuses variables conditionnent les projets : le système (marchand ou non), le(s) support(s) de production, le(s) production(s), les acteurs concernés par le projet et enfin le(s) système(s) de distribution mis en place"<sup>65</sup>

## **B. La diversité des formes de l'agriculture urbaine**

Précisément, l'agriculture urbaine recouvre un panel très large de pratiques agricoles et d'élevage du milieu urbain. Dans cette partie nous nous basons notamment sur la catégorisation des agricultures urbaines proposée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)<sup>66</sup>. Ces catégories nous permettront de mettre en avant les différents types de productions, les acteurs, les lieux, les techniques et les différents objectifs concourant aux pratiques de l'agriculture urbaine. (Annexe 2)

### **1. Les agricultures urbaines professionnelles : la production alimentaire**

Les agricultures urbaines professionnelles s'insèrent dans le domaine marchand, assurent au moins un revenu et commercialisent les denrées récoltées par vente directe, au

---

<sup>62</sup> Mayol P., Gangneron E., 2019. Op Sit. « L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables. » Journal officiel de la République Française. Mandature 2015-2020. Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

<sup>63</sup> Emelianoff C., 2015. « Ville durable » Bourg D., Papaux A. (dir.). *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF Quadrige, pp.1038-1042. [p3](#).

<sup>64</sup> Daniel A-C., 2013. Op cit. p12.

<sup>65</sup> Daniel A-C., 2013. Ibid. p13.

<sup>66</sup> Villatte M., 2017. « L'Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ? ». ADEME, [pp.1-24](#).

travers de circuits-courts, ou sur le marché. Elles concernent deux types d'agricultures selon l'ADEME, aux techniques et aux objectifs différents. Quand l'agriculture hors sol vient faciliter et remodeler les techniques culturales, l'agriculture sociale et solidaire s'empare des techniques de maraîchage.

#### **a. L'agriculture urbaine hors sol**

L'agriculture urbaine hors sol fait partie de la catégorie d'agriculture urbaine technologique à hauts rendements, produite en environnement contrôlé. Elle fait appel à des techniques diversifiées, telles que l'aquaponie et l'aéroponie (Annexe 3) et nécessite l'utilisation d'intelligences artificielles (IA). Pratiquées en extérieur sous serres (toits, cours extérieures, jardins) ou en environnement "sans soleil" (garages, sous-sols, parkings, conteneurs), les diverses techniques utilisées permettent de créer des microclimats et de minimiser les risques encourus par les productions agricoles au sol. L'élimination des problèmes liés aux pollutions de la terre, de l'eau et de l'air, aux ravageurs et maladies potentiels ainsi qu'aux aléas climatiques comme le soleil, le vent, le froid, le gel, permettent de minimiser les risques de production tout en dépassant les questions de saisonnalité. Les producteurs peuvent aussi introduire des insectes utiles pour s'affranchir des insectes ravageurs et ainsi éviter le traitement par insecticides ("production biologique intégrée"). De plus, la culture hors sol peut se présenter à l'horizontal comme à la verticale (murs productifs verticaux) et ne nécessite pas de grands espaces pour être pratiquée. Ce type d'AU peut ainsi se développer dans des régions arides<sup>67</sup> tout en répondant aux demandes des consommateurs de façon localisée : elle permet de produire des légumes en toute saison et ainsi de réduire la consommation de ces produits en provenance d'autres pays.

Ce secteur en émergence<sup>68</sup> est majoritairement mis en œuvre par des startups et des entreprises, nécessite des investissements et des coûts d'entretien importants bien que les bénéfices soient non négligeables. L'ADEME considère ce modèle économique comme fragile, dépendant des fonds de fondations et partenaires privés, bien qu'elle lui reconnaisse de nombreux leviers pour accroître les revenus. Parmi les startups se développant dans ce secteur, la parisienne Agricoool fait pousser des fraises, salades et plantes en conteneurs pilotés par IA.(Annexe 4). Elle a l'ambition de se développer à Dubaï, considérant que ça "aurait vraiment un sens" du fait de l'impossible production de ces produits en zone désertique. Enfin, les productions hors sol sont praticables par les ménages et particuliers, grâce à la commercialisation d'objets simples d'utilisation pour la mise en pratique agricole hors sol.

---

<sup>67</sup> « Qu'est-ce que l'aquaponie ? » [Aquaponie France](#).

<sup>68</sup> Villatte M., 2017. ADEME. Op cit. p4.

## **b. L'agriculture sociale et solidaire**

Les productions d'agriculture urbaine de cette catégorie ont un objectif de production alimentaire, de création d'emplois d'insertions et de filières solidaires. On y intègre les jardins, les fermes et micro-fermes et les potagers d'insertions urbains. Les techniques employées vont du maraîchage biologique aux projets de réutilisation des déchets urbains. Ce sont des agricultures aux méthodes diversifiées, favorisant les projets low-tech<sup>69</sup>, la réutilisation des déchets et des matériaux, la diminution des emballages grâce à la vente directe et parfois la mise en place de techniques biologiques. Les projets de parc agricoles multifonctionnel ainsi que les fermes multi activités présentant un volet d'insertion peuvent être compris dans cette section.

Cette agriculture urbaine est marchande : elle doit assurer la viabilité économique et la recherche de profits. Elle bouscule les modèles économiques classiques et se rapproche des politiques d'Économie Sociale et Solidaire. En effet, au-delà de l'emploi d'insertion, elle fait appel à des coopératives et au financement participatif auprès des citoyens, met en valeur le bénévolat et compte sur la vente directe. La commercialisation peut se faire sous forme de tarifs dégressifs ou s'inclure dans les filières de dons alimentaires.

Ce type d'agriculture urbaine a donc des dimensions fortement sociales et locales : elle crée des liens sociaux, participe à la réinsertion, la formation et l'activité économique de personnes éloignées de l'emploi, s'insère dans les réseaux locaux par le biais de partenariats et de participation des acteurs locaux. Aussi, un rôle pédagogique lui est attribué : on note de nombreuses actions proposées en matière d'éducation à l'alimentation et à l'environnement.

### 2. Les agricultures urbaines non marchandes : entre liens sociaux, autoconsommation, enjeux pédagogiques et aménagement des espaces urbains

Les agricultures urbaines non marchandes sont de trois types :

1 : L'agriculture urbaine collective, en général proposée par des associations civiles, et dont la participation citoyenne est primordiale car elle n'emploie pas ou peu de salariés. On recense aussi des collectivités et des entreprises porteuses de projets en AU collective, dans le but de mobiliser les salariés ou les citoyens autour de ces pratiques.

2 : L'agriculture urbaine servicielle, majoritairement prise en charge par les collectivités dans le cadre de l'aménagement du territoire.

3 : L'agriculture urbaine individuelle qui comprend les démarches agricoles des individus dans leurs espaces de location ou de propriété.

---

<sup>69</sup> Basse technologie

### **a. L'agriculture urbaine collective**

L'agriculture urbaine collective recouvre une diversité de formes : jardins partagés, ouvriers et familiaux, jardins pédagogiques, fermes et micro-fermes ainsi que les poulaillers et potagers collectifs sont autant de projets collectifs autour du travail agricole. Elle intègre aussi de multiples expériences hybrides, qui pratiquent à la fois l'élevage, le maraîchage et autres productions à vocation de sensibilisation, de récréation et d'éducation.

On retrouve cette forme d'AU dans de multiples espaces urbains : dans les parcs publics et sur les toits, elle peut prendre place dans d'anciennes friches industrielles et se situe souvent à proximité des voies de circulation. On peut aussi la retrouver dans les quartiers en difficulté, participant à la réduction de la violence et à l'intégration sociale. C'est une agriculture extensive de plein air qui ne nécessite pas d'infrastructures ni de technologies particulières et qui permet de nombreuses externalités positives. La participation des citoyens permet de découvrir les secteurs associatifs et la complexité que peuvent recouvrir les productions agricoles. C'est une forme d'agriculture urbaine qui intègre régulièrement des ateliers, des conférences d'éducation et de sensibilisation, des parcelles pédagogiques ainsi que des animations informelles qu'elle ouvre aux adhérents ou au grand public. Les thématiques abordées sont multiples et sont le reflet des enjeux sociétaux actuels : environnement, développement durable, alimentation, pratiques culinaires, gaspillage alimentaire, utilisation d'intrants et de biocarburants, et interrogations autour de toutes ces notions. Elles peuvent aussi être des lieux thérapeutiques grâce au contact avec le sol et les plantes au travers du "faire soi-même". Enfin, elles sont des lieux de rencontres entre une diversité d'acteurs, professionnels et/ou amateurs et incitent aux pratiques collectives.

Par tous ces points, l'agriculture urbaine collective peut entraîner des changements de comportements et de régimes alimentaires.<sup>70</sup> Elle permet de retisser des liens entre production et consommation, interroge la question de la production locale, de saisonnalité et des circuits-courts, ainsi que les rapports entre les différents acteurs qui y participent.

### **b. L'agriculture urbaine servicielle**

Cette catégorie d'agriculture urbaine comprend des projets agricoles ou d'élevage, autour d'une diversité de techniques agricoles : viticulture, arboriculture, végétalisation productive, murs végétalisés, forêts urbaines et aménagements comestibles font partie de cette section. Les élevages regroupent quant à eux l'éco-pâturage, l'apiculture urbaine ou la mise en place de poulaillers urbains. C'est ainsi une agriculture urbaine multifonctionnelle qui

---

<sup>70</sup>Villatte M., 2017. ADEME. Op cit. p13.

regroupe de nombreuses pratiques et qui investit de nombreux lieux : les rues, les murs et les trottoirs (aménagements comestibles, murs végétalisés), les parcs, les champs et les jardins urbains publics et privés (arboriculture, éco-pâturage, etc).

L'agriculture urbaine servicielle a de nombreux bénéfices en ville : l'éco-pâturage, la mise en place de poulaillers urbains et l'apiculture permettent à la fois l'entretien des espaces publics et privés, la sauvegarde de races locales, rustiques ou domestiques en voie de disparition et souvent abandonnées par l'élevage traditionnel (chevaux, ânes, moutons, poules, cochons, insectes pollinisateurs sauvages). Cette nouvelle place de l'animal en ville peut remplacer la tonte mécanique, permet de réduire la consommation d'énergies pétroles ou l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à la fertilisation naturelle et représente aussi un moyen efficace de lutter contre les espèces invasives. On note aussi un impact positif sur la diversité faunistique et floristique présente dans le milieu urbain (Dutertre et al, 2016). Au même titre, la mise en place de la végétalisation urbaine telle que précitée participe à la préservation d'espèces végétales locales et adaptées au territoire. On peut aussi noter la reconquête du béton par les aménagements comestibles, à l'image de la guerilla gardening. L'AU servicielle présente aussi des avantages communautaires, éducatifs et psychologiques. Elle permet de créer des liens concrets entre les habitants, la nature et les animaux et incite les urbains à questionner leurs rapports aux productions alimentaires et animales. On lui attribue un aspect de sensibilisation non négligeable. Les agricultures urbaines servicielles peuvent enfin devenir des lieux récréatifs et de renforcement de liens sociaux, malgré une vocation alimentaire souvent faible. Des effets positifs sur la santé sont aussi recensés.

Enfin, l'agriculture urbaine servicielle est majoritairement prise en charge par les collectivités, qui "s'en emparent de plus en plus". Elles peuvent par exemple inciter ou participer à la formation de paysagers autour des questions d'aménagements comestibles et d'arboriculture. Elles peuvent aussi participer par la mise à disposition de parcelles aux propriétaires d'animaux. Enfin, la gestion peut être déléguée à des entreprises spécialisées.

### **c. L'agriculture urbaine individuelle**

L'agriculture urbaine individuelle est pratiquée notamment par des ménages qui visent l'auto alimentation et la réduction des coûts alimentaires, se substituant ainsi à l'achat de légumes, de fruits, de plantes aromatiques ou d'œufs. On peut citer les potagers privés, le jardinage sur balcons ou terrasses, les poulaillers et éco-pâturages privés ou encore l'aquaponie à domicile. On estime cependant que la production individuelle est variable quantitativement "selon les jardiniers, leurs compétences, le temps qu'ils y consacrent, le

terrain dont ils disposent”. On leur incombe aussi un objectif récréatif et de loisir, participant au bien-être des personnes.

### **C. Enjeux et conclusion de partie**

Ainsi, l’agriculture urbaine recoupe de nombreuses réalités et pratiques, avec l’utilisation de techniques diversifiées relatives au choix de l’agriculture urbaine pratiquée. Au-delà de la catégorisation proposée par l’ADEME, d’autres analyses<sup>71</sup> y intègrent des types de production non abordées précédemment. On peut noter en particulier l’aquaculture terrestre (l’élevage de poissons en milieux contrôlés), l’élevage d’insectes, et l’agriculture moléculaire que représentent la culture de viandes en laboratoires et la production microbienne de composants comme les huiles, les protéines et les vitamines.<sup>72</sup> De plus, au-delà des techniques abordées, les techniques d’agriculture biologique, de permaculture et d’agroécologie peuvent aussi s’intégrer aux productions agricoles urbaines.<sup>73</sup> L’agriculture urbaine investit les espaces de la ville, en même temps que “de nouvelles constructions lui sont consacrées telles les ‘fermes verticales’”<sup>74</sup>. L’agriculture urbaine fait ainsi appel à des projets low tech comme à des projets à forts degrés de technicité et d’innovation.<sup>75</sup>

Malgré de nombreuses externalités positives permises par les différentes pratiques, certaines limites sont à noter. Dans un premier temps, il apparaît que les différents acteurs de l’agriculture urbaine sont difficilement mobilisables en tant que collectif<sup>76</sup>.

En effet, comme nous l’avons vu, l’AU peut être intensive comme extensive et pose la question du statut et de la figure de l’agriculteur, en tant qu’elle recoupe des agricultures professionnelles et non professionnelles. Elle porte aussi sur de nombreuses organisations sociales (AU collectives, d’insertion, ouvrières, familiales, individuelles) qui possèdent des modes d’organisation, des modèles économiques et des techniques différentes. De plus chacune de ces agricultures a ses particularités et fonctionnalités : alimentaires, sociales, environnementales, économiques, à différents degrés. Elles peuvent présenter de nombreux atouts, parfois à nuancer, notamment autour de la question environnementale et de l’autosuffisance alimentaire. En effet, pour chacune de ces agricultures, les bénéfices environnementaux sont encore à prouver, tant autour des pratiques à grandes échelles (jardins collectifs ou solidaires, grandes fermes urbaines) qu’à l’échelle de l’individu.<sup>77</sup> Les risques

---

<sup>71</sup> Stuchtey M. et al, « Agriculture urbaine : potentiel réel ou effet de mode ? ». Revue de l’Institut Veolia. [pp 1-8](#).

<sup>72</sup> Stuchtey M. et al. Ibid. p8.

<sup>73</sup> Charvet J-P., 2017. [Op cit.](#)

<sup>74</sup> Charvet J-P., 2017. Ibid.

<sup>75</sup> Bessouat L. et al., 2019. « Agriculture urbaine : de nouveaux défis techniques à relever ». ASTREDHOR, Institut technique de l’horticulture. pp 1-9. [p1](#).

<sup>76</sup> Joly N., et Lémery B., 2007. « L’agriculture non professionnelle : un enjeu pour la ville ? », Pour, vol. 194, no. 2, pp. 74-80. [p80](#).

<sup>77</sup> Villatte M., 2017. ADEME, [Op cit.](#)

sanitaires ainsi que les pollutions des eaux, du sol et de l'air ne sont pas négligeables car les différentes pratiques de jardinage ou de maraîchage influencent directement les caractéristiques des sols et peuvent induire des modifications d'états, en raison par exemples d'un faible recyclage des matières organiques ou de teneurs trop importantes de phosphates.

L'ADEME indique que les pratiques de jardinage ne sont pas suffisamment encadrées pour l'optimisation de cette qualité des sols et des produits qui en résulte. Les villes dans leur ensemble doivent s'adapter pour inciter à la diminution de la pollution et du trafic routier pour une consommation locale telle que l'arboriculture plus saine.<sup>78</sup> De plus il faudrait favoriser les techniques agroécologiques et la non-utilisation de produits phytosanitaires.

Enfin, quelle que soit la pratique, l'ADEME insiste sur un manque de données. Par exemple, le rôle des toits végétalisés sur l'amélioration de l'isolation des bâtiments est reconnu mais reste peu documenté : « Les toitures végétalisées peuvent améliorer l'isolation du bâtiment et permettre une réduction de son chauffage, et/ou, au travers de l'utilisation de déchets organiques pour la conception du substrat, éviter leurs enfouissements ou incinérations [pour] avoir un effet indirect sur le cycle du carbone ». <sup>79</sup> Comme nous le verrons en partie II.C, les champs de la recherche en agriculture urbaine ne sont pas explorés en totalité et les données statistiques et socio-économiques sont insuffisantes, ne permettant pas de mesurer efficacement les conditions de réussite ou les causes des échecs des projets d'agriculture urbaine<sup>80</sup>. On peut aussi noter que de nombreux projets d'agriculture urbaine sont émergents, ce qui réduit les analyses menées sur le temps long. Aussi, l'impact environnemental reste à mesurer et la question de la pollution des sols, de l'eau et de l'air est de première importance.

---

<sup>78</sup> Villatte M., 2017. ADEME, Ibid.

<sup>79</sup> Mayol P., Gangneron E., CESE, 2019. Op cit. p20.

<sup>80</sup> Mayol P., Gangneron E., CESE, 2019. Ibid. p31.

## **PARTIE 2 : Les difficultés et freins au déploiement de l'agriculture urbaine**

Ainsi, l'agriculture urbaine au sein du territoire urbain fait référence à de nombreuses réalités vécues par les acteurs qui la pratiquent, la côtoient, l'étudient ou la conçoivent. Ainsi, l'agriculture urbaine fait face à de multiples représentations qui font l'objet de confrontations. De plus, cette pluralité de pratiques complique son encadrement et son accompagnement, et représente un frein à son développement.

### **A. Les représentations et perceptions**

Une réalité est d'abord une représentation qui "dépend aussi profondément de la connaissance et de la reconnaissance"(P. Bourdieu)<sup>81</sup>. Nous considérons les représentations construites par des perceptions et catégorisations mentales des objets<sup>82</sup>, dépendantes de la connaissance ou méconnaissance du sujet. Les perceptions ont une importance significative lorsque l'on souhaite promouvoir un nouveau concept (Patton, 1990), ici, celui de l'agriculture urbaine. En effet, la façon dont les objets sont perçus va déterminer la façon dont les individus la décrivent aux autres ainsi que la façon dont ils agissent envers elle.<sup>83</sup> Les études sur la perception de l'agriculture urbaine en France et plus généralement dans les pays du Nord sont peu nombreuses. Cependant, toutes s'accordent sur le fait que toutes les formes d'agriculture urbaine ne sont pas acceptées dans la même mesure. De plus, qualifier une exploitation agricole de citadine en France n'est pas encore habituel <sup>84</sup>.

#### **1. Difficultés par rapport aux multiples définitions prises par l'agriculture urbaine**

La dimension inclusive de la notion d'agriculture urbaine, dans le sens où elle englobe la diversité des pratiques, des espaces et des acteurs mentionnés en partie I.B., pose problème et fait cas de concurrences entre les différentes formes qu'elle revêt en ville.<sup>85</sup> C'est ce qu'ont mis en avant M. Chalmandrier *et al* dans le cadre d'enquête menée entre 2013 et 2016 dans les villes de Dijon, Nantes, Lille, et en Île de France<sup>86</sup>.

##### **a. Des politiques différentes pour une même notion**

En analysant la politique d'aménagement durable menée par la ville de Dijon, les auteurs tentent de souligner les clivages effectués jusque dans les institutions publiques entre

---

<sup>81</sup> Bourdieu P., 1980. « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales, vol 33. pp 63-72. p1.

<sup>82</sup> Vignaux G. et Fall K., 1990. « Genèse et construction des représentations. Les discours sur l'information. ». Département Arts et Lettres de l'Université du Québec. *Protée*, vol 18, n°2. pp 55-66. p34

<sup>83</sup> Sarek T. Cohen, 2019. Op cit. p12.

<sup>84</sup> Scheromm P., Perrin C., et Soulard C., 2014. « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier ». *Espaces et sociétés*, vol. 158, no. 3, pp. 49-66.

<sup>85</sup> Chalmandrier M., et al., 2017. « L'agriculture urbaine », entre concept scientifique et modèle d'action », *Géographie et cultures*, vol 101 pp. 1-17. p2.

<sup>86</sup> Chalmandrier M., et al., 2017. Ibid.

“jardinage” et “agriculture”, qu’ils estiment communs à de nombreuses villes. A Dijon, le modèle d’aménagement urbain repose sur les principes du développement durable au travers de la maîtrise de l’urbanisation et de son étalement. La culture du sol urbain dijonnais se développe au travers de trois politiques distinctes : le jardinage collectif, l’agriculture urbaine et l’agriculture périurbaine. Les jardins collectifs sont inclus de façon transversale dans le plan biodiversité de la ville parmi les opérations de végétalisation, les plantations aux pieds des arbres, l’introduction de ruches et d’arbres fruitiers. Les jardins familiaux quant à eux sont peu encadrés, bien qu’identifiés dans le Plan Local d’Urbanisme (PLU) comme terrains cultivés, et mis à disposition d’associations par conventions précaires. Enfin, l’agriculture urbaine fait l’objet de discours marginalisés, n’apparaissant qu’une fois pour faire la promotion d’un projet de culture de végétaux en aquaponie porté par une startup privée.

L’exemple de Dijon illustre une rupture institutionnelle et les variations effectuées entre jardins urbains et agriculture urbaine dans les politiques publiques. Ces différences exemplifient une certaine difficulté d’intégration d’une nouvelle définition de l’agriculture. De plus, l’analyse des perceptions des constructeurs urbains démontre que l’agriculture urbaine ne fait pas l’objet d’une définition unanime<sup>87</sup>. D’autres exemples illustrent le propos. Le coordinateur de l’observatoire régional de l’AU en Île de France, Antoine Lagneau, promoteur de l’agriculture urbaine, critique en 2017 l’orientation commerciale prise par les start-up se lançant dans le secteur. De même, un responsable de l’aménagement du territoire Plaine-commune en Île de France déplore la controverse active au sein des services publics : certaines communes font la promotion de l’agriculture urbaine alors qu’elles ne sont actives qu’autour de la promotion et de l’aide aux jardins partagés et familiaux, sans se soucier de la préservation des espaces agricoles de leurs communes.<sup>88</sup>

Nous pouvons retrouver ces variations de définitions autour de l’agriculture urbaine dans diverses analyses menées par les auteurs. En effet, Pauline Petit<sup>89</sup> par exemple, pense l’agriculture urbaine comme un contre-modèle en rupture avec le système agricole dominant : “La liste des qualificatifs des agricultures en rupture avec le système agricole dominant [dans laquelle elle intègre la notion d’agriculture urbaine] ne cesse de s’allonger. Si leurs idéologies et méthodes divergent, l’objectif est le même : supplanter l’agriculture productiviste majoritairement pratiquée dans les pays industriels (...)”.<sup>90</sup> Pour elle, l’agriculture productiviste est une technique de production qui nécessite une intensive utilisation d’intrants,

---

<sup>87</sup> Bessouat L. et al., 2019. Op cit. p.1.

<sup>88</sup> Chalmandrier M., et al., 2017. Ibid.

<sup>89</sup> Petit P. 2020. Op cit. pp. 8-8.

<sup>90</sup> Petit P. 2020. Ibid.

une intensive utilisation de capitaux pour le financement de ces intrants et des équipements, et qui permet d'atteindre de hauts niveaux de rendements. A l'inverse de la définition apportée par l'auteur, nous avons vu en I.B. que les agricultures urbaines solidaires utilisent des pratiques intensives. Cet exemple illustre une nouvelle fois que la définition de l'agriculture urbaine recoupant cette pluralité de formes ne fait pas l'unanimité : le cadre d'analyse de l'agriculture urbaine risque d'homogénéiser et de réifier l'objet étudié.<sup>91</sup> (Chalmandrier 2017).

### **b. Le “naturel” des productions : enjeu de perceptions autour de la qualité socioculturelle des consommateurs**

La dimension du “naturel” de l'agriculture urbaine a son importance<sup>92</sup>. Deux enquêtes sociologiques exploratoires menées en 2017 et 2018 auprès de 32 consommateurs puis de 32 “constructeurs” de Paris et Toulouse relèvent les perceptions autour de deux types de productions urbaines de fraises.<sup>93</sup> Le premier en plein air sur les toits de l'institut AgroParisTech, et le second en milieu clos, conteneurs et aéroponie de la micro-ferme Agricool. Ces analyses cherchent à comprendre si les deux dispositifs sont perçus de la même manière. Il apparaît que la production en conteneur semble s'opposer aux systèmes culturels et sociaux des français interrogés, qui attribuent une qualité “socioculturelle” plus importante aux productions de plein air<sup>94</sup>, malgré la qualité sensorielle et biochimique des fraises produites en conteneur attestée par analyses en laboratoire. Ces dernières, bien qu'étant locales et sans pesticides sont considérées comme “non naturelles” du fait de leur production hors sol et “de toute saison”. L'idée de la production naturelle en France est fonction des représentations alimentaires de saisonnalité et de territorialité qui semblent avoir un effet sur l'appropriation des nouveaux systèmes de production agricole en ville.<sup>95</sup> Les productions high-techs sont jugées non éthiques et viennent questionner les représentations autour des filières alimentaires et agricoles qui ne relèvent pas de la “production locale de saison”.<sup>96</sup>

De plus deux sondages menés à Berlin auprès de 386 habitants, et à Montréal dans l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie auprès de 505 habitants, traitent de l'acceptabilité sociale quant aux différents produits de l'agriculture urbaine. Dans un premier temps, il apparaît que les berlinois sont peu favorables aux agricultures urbaines hors sols, qu'elles soient en intérieurs ou extérieurs. Les agricultures intensives et high tech à visées commerciales sont considérées comme moins accessibles aux habitants et soulèvent à ce titre

---

<sup>91</sup>Chalmandrier M., et al., 2017. Op cit. p3

<sup>92</sup> Bessouat L. et al., 2019. Op cit. p6

<sup>93</sup> Dans le cadre du programme TECH'NEAU, qui s'intéresse aux verrous technologiques et à leurs solutions pour garantir la qualité des produits de l'agriculture urbaine.

<sup>94</sup>Bessouat L. et al., 2019. Op cit. p6

<sup>95</sup>Bessouat L. et al., 2019. Ibid p6

<sup>96</sup>Bessouat L. et al., 2019. Ibid.

le défi de la proximité entre productions agricoles et consommateurs. Ces derniers les définissent d'ailleurs comme s'imposant "en compétition à l'usage récréatif des espaces verts urbains"<sup>97</sup>. De plus, les produits issus de l'agriculture urbaine font l'objet d'une attente plus importante que ceux issus de la production agricole rurale, quant à leur qualité biologique et à la proximité qu'elle doit représenter. Aussi, la préférence pour les produits végétaux est notable : les consommateurs rejettent la production animale urbaine.

Enfin, les individus interviewés dans le cadre de ces deux sondages semblent s'accorder sur la mise en place d'une agriculture urbaine dans les espaces urbains, tels que les parcs et les espaces ouverts. Ces implantations attestent en effet, d'après eux, de vocations sociales, récréatives, participatives et éducatives. Ces dimensions, parmi lesquelles figurent les jardins communautaires, les jardins et fermes sur les toits, les projets de cueillettes citoyennes ou encore les productions sur friches urbaines, font l'unanimité et sont reliées aux attentes sociales objectivées aux pratiques de l'agriculture urbaine. Cependant, l'enquête réalisée à Montréal met en évidence que les aménagements comestibles de la ville font l'objet de perceptions différenciées. En effet, les interrogés pensent les saillies de trottoirs ou les carrés d'arbre cultivés comme présentant des risques plus importants de contamination.<sup>98</sup>

### **c. Le rejet mutuel entre agriculteurs et "jardiniers"**

Les variations présentées en II.A., effectuées par et dans le domaine institutionnel, se retrouvent dans les témoignages d'usagers de jardins collectifs dans le cadre de l'enquête menée à Dijon. Ces derniers s'identifient comme "jardiniers" et ne se considèrent pas comme "agriculteur". Ils vont jusqu'à différencier le mode de production agricole qu'ils qualifient "d'intensif" et de "productif", de leurs pratiques et des jardins partagés, qu'ils qualifient de "belle parcelle" et de "belle récolte". Les auteurs notent une forme de rejet de la production agroalimentaire souvent associée aux modèles productifs intensifs. Dans la même lignée, les jardins familiaux et partagés qui utilisent des techniques de productions intensives sont critiqués.<sup>99</sup> De plus, l'agriculture urbaine portée par des objectifs de rendement, notamment les agricultures urbaines "high-tech" comme les fermes verticales, détonne du "retour à la nature" désiré par les jardiniers. Ces derniers ne font aucun lien entre leur pratique de "jardinage" et d'autres types de pratiques, qualifiées elles aussi d'agricultures urbaines.

L'agriculture urbaine, englobant de multiples "sous-catégories", tel le jardinage, pose problèmes tant dans la définition que dans la perception et l'appropriation. Cette notion-même

---

<sup>97</sup> Duchemin E., 2020. *Op cit.*

<sup>98</sup> Specht K., et al., 2016. « Socially acceptable urban agriculture businesses ». *Agronomy for Sustainable Development*, vol 36, n°17. pp 17-31. [p11](#).

<sup>99</sup> Chalmandrier M., et al., 2017. *Op cit.* [p7](#).

de “sous-catégorie” est jugée réductrice. Les jardiniers urbains revendiquent le jardinage, ne se reconnaissent pas comme agriculteurs et rejettent les pratiques qu’ils estiment caractéristiques de l’agriculture. L’agriculture “demeure associée, dans les représentations et dans les pratiques, à une activité hors de la ville” (M. Ernwein et J. Salomon Cavin).<sup>100</sup>

De plus, le statut et le métier d’agriculteur urbain apparaissent comme peu lisibles (Chalmandrier et al, 2017) : “l’agriculture urbaine dans les pays industrialisés est généralement assimilée au jardinage et considérée comme une activité de loisir” (Duchemin, 2010), ce qui l’éloigne des normes professionnelles de l’agriculture (Nahmias, Le Caro, 2012)”.<sup>101</sup>

A Montpellier, 7 viticulteurs, 6 maraîchers et 12 jardiniers ont été interrogés dans un contexte où l’agriculture marchande est en déclin. Les entretiens réalisés ont traduit un fossé dans les discours, opposant les jardiniers aux agriculteurs urbains. Les agriculteurs mettent en avant leurs difficultés à vivre de leur production urbaine et tous ont vu disparaître de nombreuses exploitations autour d’eux. Ils soulignent la “difficulté de réussir en viticulture” et les difficultés financières qu’ils rencontrent, mais mettent tout de même en avant que le travail de la terre représente une valeur à transmettre et un patrimoine : “Nous jouons un rôle environnemental alors même que notre réalité économique est difficile”.

Face à ce déclin des exploitations agricoles, les jardins collectifs se développent dans la ville et sont de plus en plus nombreux. Cependant, malgré la production de légumes, d’arbres fruitiers et de plantes aromatiques, les entretiens révèlent l’absence d’impératifs de production et une fonction récréative de première importance : “ Pour moi, l’essentiel est de revenir à la nature et à la terre.”. Les jardins collectifs sont considérés comme des lieux sociaux et de partage et répondent à un besoin de “renouer avec la terre et le vivants”. Ainsi, les agriculteurs urbains et marchands, dont la fonction alimentaire prime, sont en difficulté et leurs exploitations sont menacées, à l’opposé des jardins collectifs et familiaux qui se développent de plus en plus. Pour les auteurs, ces tendances représentent “ deux mondes séparés” sans liens entre les acteurs, à l’image d’autres analyses menées dans des régions viticoles d’Europe<sup>102</sup>.

Enfin, le discours sur les fonctionnalités environnementales et de loisirs des espaces agricoles dans la ville ne rassemble pas les agriculteurs, qui “refusent le plus souvent de devenir ‘des jardiniers de la ville’”.<sup>103</sup> Ils ont l’impression d’être sous-représentés ou délaissés par les pouvoirs publics dans leurs difficultés techniques et économiques.<sup>104</sup> Ce

---

<sup>100</sup>Chalmandrier M., et al., 2017. p8.

<sup>101</sup> Mundler P., et al., 2014. Op cit. pp. 53-63.

<sup>102</sup> Perrin C., Toussaint S., 2017. Op cit pp.3-6.

<sup>103</sup> Daniel A-C., 2013. AgroParisTech. p p9

<sup>104</sup> Bertrand N., et al., 2006. Op cit. p338

propos illustre les tensions qui persistent dans la profession quant au devenir et à la valorisation du métier d'agriculteur et du patrimoine foncier. Malgré tout, certains agriculteurs revendiquent une mission de service public concernant l'entretien du cadre urbain par le biais de leurs pratiques agricoles dans la ville<sup>105</sup> : «ils sont de plus en plus nombreux à se rendre perméables aux attentes des urbains et à intégrer les fonctionnalités de la “grande ville” dans leur vie personnelle.»<sup>106</sup>(Nahmias, 2012).

Ainsi, activité de loisir, autoconsommation, sécurisation des approvisionnements alimentaires ou revenus d'une activité professionnelle sont autant de buts encourus qui rendent le statut agricole urbain difficile à saisir, entre activité professionnelle et non professionnelle.<sup>107</sup> «Le projet urbain se heurte à la diversité des projets d'exploitations et des identités agricoles».<sup>108</sup>

De plus, les agriculteurs non professionnels ne forment pas un groupe organisé et ne partagent pas les mêmes positions vis-à-vis de leur statut et de l'activité agricole. Ils sont difficilement mobilisables en tant que collectif, ce que partage l'étude par sondage menée sur la communauté d'agglomération de Besançon.<sup>109</sup> Enfin, les exploitants rencontrés «sont globalement peu formés» : sur 39 enquêtés, seulement 28% possèdent une formation.<sup>110</sup>

## 2. Conclusion de partie : Finalement, un problème de définition ?

Ainsi, les auteurs abordent une crise de la représentation : les jardiniers des jardins collectifs ne se caractérisent pas comme agriculteurs ou agriculteurs urbains, quand dans un même temps les acteurs cultivant des plantes aromatiques sur un balcon se voient qualifiés d'agriculteurs (Astredhor, 2016). Au sein de l'agriculture urbaine comme nous l'avons conçu en Partie 1.B., persistent donc des pratiques différentes dont les parties-prenantes se rejettent ou se concurrencent mutuellement, avec des consommateurs ou constructeurs qui n'attribuent pas une même qualité aux différentes pratiques et à leurs produits. Les installations high-tech notamment suscitent doutes et méfiance de la part des habitants et consommateurs, malgré le fait que les cultures en ville se «pratiquent presque toujours sans produits phytosanitaires et le plus souvent en méthode biologique».<sup>111</sup>

Ainsi l'appropriation de l'agriculture urbaine fait l'objet de différenciations selon ses pratiques, ses formes et ses acteurs. Les différentes représentations de la nature et les

---

<sup>105</sup> Scheromm P., Perrin C., et Soulard C., 2014. Op cit, [p63](#).

<sup>106</sup> Daniel A-C., 2013. Op cit. [p9](#).

<sup>107</sup> Mundler P., et al., 2014. [Op cit.](#)

<sup>108</sup> Bertrand N., et al., 2006. Op cit. [p338](#)

<sup>109</sup> Joly N., et Lémery B., 2007. Op cit. [p75](#).

<sup>110</sup> Joly N., et Lémery B., 2007. Ibid. [p75](#)

<sup>111</sup> « Caractéristiques de l'agriculture urbaine (formes & services) ». Centre Ressource du Développement Durable, Hauts de France. [2019](#).

différents buts des pratiquants de l'agriculture urbaine font l'objet d'affrontements et de concurrences pour les usages du territoire.<sup>112</sup> Les enjeux de l'agriculture urbaine sont en lien avec le territoire et le lieu de pratique dans ses dimensions foncières et d'usages des espaces, comme nous le verrons en partie III.B. Une multitude d'acteurs s'emparent de la question avec des visions et des enjeux différents, développant ainsi des conceptions différentes du développement et de l'aménagement de leur ville.<sup>113</sup>

Les différentes représentations analysées dans cette partie interrogent tout autant la figure de l'agriculteur urbain que la définition même de l'agriculture urbaine.

En effet, les recherches de terrain semblent s'opposer à la qualification d'une "agriculture urbaine" car les différents acteurs ne s'approprient pas la notion en elle-même et ne se positionnent pas tous comme "agriculteurs urbains". Cette qualification semble montrer que certains acteurs, notamment issus du monde académique, cherchent à faire advenir la notion comme modèle d'action : "à l'instar du monde académique qui, à l'interface entre science et société, façonne parfois son objet autant qu'il l'analyse" <sup>114</sup>. Cependant, accorder une place à la parole de chacun des acteurs de l'agriculture urbaine revient à rendre intelligible les différentes valeurs et intentions autour de la notion (Coutellec, 2015), ainsi que les différentes expertises des acteurs en jeu (Rémy et al., 2017).

De plus, les politiques publiques en France semblent intégrer davantage l'agriculture/nature que l'agriculture marchande (Scheromm et al, 2014).<sup>115</sup> Les auteurs (Perrin, 2011; Daniel, 2013) considèrent néanmoins que ces deux types d'agricultures pourraient être complémentaires et devraient être promues au même titre dans les projets urbains.<sup>116</sup> Pour ce, les perceptions doivent évoluer pour recréer un lien de proximité entre ville et agriculture : "Reconnaître chaque forme d'agriculture en tant que telle, en tenant compte de sa capacité de production et de son urbanité spécifique pourrait être un moyen d'avancer dans ce sens, pour les mettre en synergie et de les intégrer dans une politique de ville durable."<sup>117</sup> C'est à ce titre que, à l'inverse d'une multiplicité de définition développée par les "constructeurs" de la ville<sup>118</sup>, l'observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité Natureparif de la région parisienne décide d'adopter une définition inclusive : "Il n'existe pas « une » agriculture urbaine mais « des » agricultures urbaines. L'emploi du pluriel s'avère ici incontournable dès lors que l'on tente de caractériser ce mouvement"<sup>119</sup>.

---

<sup>112</sup> Bessouat L. et al., 2019. Op cit. p7

<sup>113</sup> Bertrand N., et al., 2006. Op cit. p331

<sup>114</sup> Chalmandrier M., et al., 2017. Op cit. p11

<sup>115</sup> Scheromm P., Perrin C., et Soulard C., 2014. Op cit. p 64

<sup>116</sup> Perrin C., Toussaint S., 2017. Ibid.

<sup>117</sup> Scheromm P., Perrin C., et Soulard C., 2014. Op cit. p 64.

<sup>118</sup> Bessouat L. et al., 2019. Op cit

<sup>119</sup> Chalmandrier M., et al., 2017. Op cit. p8.

En ce qui concerne l'agriculture urbaine, de nombreux organismes de recherche se sont développés à partir des années 1970 et se sont emparés des problématiques soulevées par les pratiques agricoles dans l'espace urbain. Parmi les principaux, nous pouvons citer : les centres de recherche tels que l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) depuis Janvier 2020, et l'observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité de Natureparif. Les universités et écoles d'ingénieurs, notamment AgroParisTech, AgroCampus et l'Ecole du Breuil, L'UVED. Des organismes publics et administrations tels que l'ADEME et la DRIAFF. Les associations et fédérations professionnelles comme L'AFAUP et de nombreuses municipalités et agglomérations. On compte parmi les acteurs concernés par l'agriculture urbaine les agriculteurs, les entreprises de type startups et les associations citoyennes locales engagées dans des projets d'agriculture urbaine ainsi que les mouvements citoyens locaux ou d'ampleurs internationales<sup>120</sup>. Nous aborderons progressivement certains de ces acteurs en commençant par mettre en lumière la manière dont le secteur agricole s'est construit. En effet, l'agriculture a besoin d'enseignements spécifiques, et nous souhaitons confronter le développement de la sectorisation progressive de l'agriculture depuis 1848, pour effectuer une comparaison avec l'état actuel de l'enseignement agricole urbain.

## **B. Le secteur agricole repose sur des enseignements spécifiques : une construction institutionnelle depuis 1830**

### **1. D'une instrumentalisation politique pour la construction d'un secteur moderne et technique ...**

En France, l'activité agricole s'est sectorisée progressivement autour d'un ensemble d'acteurs collectifs, de chercheurs, d'enseignants et d'administrations de l'Etat. C'est au lendemain de la Révolution de 1830 que les sociétés d'agriculture se déployèrent avec l'encouragement du gouvernement. Partant du postulat d'un retard de la France face aux agriculteurs anglais, les agriculteurs intéressés par le Progrès agricole étaient invités à prendre part au mouvement. Une presse spécialisée fut créée dans le but de diffuser les techniques modernes aux petits exploitants et de transmettre les savoirs scientifiques et agronomiques aux paysans : « le « Calendrier [du Bon Cultivateur] est devenu le catéchisme dans lequel les enfants de nos villages ont appris le langage du progrès agricole».<sup>121</sup> Seule la grande exploitation paraissait être en mesure de répondre au besoin de progrès agricoles français,

<sup>120</sup> Mayol P., Gangneron E., CESE, 2019. Op cit.

<sup>121</sup> Cheneaux-Berthelot C., 2020. « Science, art ou pratique ? La place de l'agriculture dans les formes de transmission du savoir au XIXe siècle en France. *Transmission et circulation des savoirs scientifiques et techniques.* » Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. pp1-18. p5.

face aux “agriculteurs-pratiques” qui pensaient que les petites exploitations, majoritaires en nombre, avec leur place au sein du développement agricole français. Ils refusaient de penser le modèle anglais comme seule voie du progrès, défendant ainsi “une sorte de modèle de développement spécifiquement français”.

L’année 1948 marque le vote de la loi sur l’enseignement agricole, comme élément essentiel de la politique agricole. L’enseignement agricole s’est imposé comme central dans la stratégie politique de reproduction et de sélection des agriculteurs. De la transmission d’un savoir-faire paysan et d’un “art agricole” artisanal, empirique et transmis verbalement, l’éducation agricole devient progressivement un savoir formalisé et dispensé par des organismes publics et privés.<sup>122</sup> Les savoirs agricoles commencent à se transmettre de façon exogène par transmission scientifique autour de formations permanentes et de la scolarisation, et par le biais d’instituts de recherche, de représentants, de chambres d’agriculture et de maisons d’approvisionnement et au travers des journaux professionnels.<sup>123</sup> Malgré des réticences à l’innovation<sup>124</sup>, l’outillage agricole se perfectionne et se diffuse, bien que certains équipements remettent en cause le savoir-faire des paysans : “cette charrue remettait en cause le savoir-faire des laboureurs aguerris et compétents pour ouvrir le champ à des ouvriers moins qualifiés, plus jeunes”. A la sortie de la loi pour l’enseignement, les meilleurs élèves de fermes-écoles étaient dôtés d’une bourses pour accéder aux formations d’écoles régionales. Le développement de l’enseignement agricole est caractérisé par la promotion sociale d’agriculteurs, spécifiquement choisis par les pouvoirs publics. De plus, dès la fin des années 1830, on observe un transfert de soutien de l’Etat des agronomes aux chimistes : ces derniers sont nommés à la section de l’Economie rurale de l’Académie des Sciences et s’instaure progressivement une chimie agricole.

Ainsi, l’enseignement spécifique promu par l’Etat se renforce et s’établit autour de la modernité de l’agriculture, pour répondre à l’évolution de l’agro-industrie et axe les enseignements autour des techniques, des équipements et des pratiques pour la production agricole intensive. La sectorisation de l’activité agricole fait apparaître le secteur comme clos et fortement structuré, institutionnalisé par l’État. Entre 1884 et 1889, on assiste à la création de 587 syndicats agricoles qui procèdent à l’achat collectif d’engrais à destination des adhérents. En lien avec l’État, les organisations professionnelles font advenir l’agriculture comme secteur économique indépendant sans connexion avec les acteurs du milieu local.<sup>125</sup>

---

<sup>122</sup> Cheneaux-Berthelot C., 2020. Op cit. p17

<sup>123</sup> [https://www.persee.fr/doc/forem\\_0759-6340\\_1985\\_num\\_12\\_1\\_2040](https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1985_num_12_1_2040) Berthelot J-M, 1985. « Compétences et savoirs : l’intérêt des études sur l’agriculture ». Formation Emploi. pp 4-7. p5.

<sup>124</sup> Cheneaux-Berthelot C., 2020. Op cit.p6

<sup>125</sup> <https://books.google.fr/books?id=dLUc-zoubN8C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> p112

En 1999 est votée la loi d'orientation agricole pour renforcer la place et le rôle de l'agriculture dans la société française.<sup>126</sup>

## 2. ... vers un changement de paradigme et la redéfinition contemporaine des enjeux de l'agriculture

Enfin, du modèle orienté autour de l'accroissement des rendements agricoles, son enseignement se transforme aujourd'hui autour de la territorialisation sous l'impulsion du ministère de l'agriculture. On assiste à un processus de "désectorisation partielle", notamment engendré par l'arrivée de nouveaux acteurs autour des enjeux environnementaux et des impacts agricoles et environnementaux<sup>127</sup>. Dans un premier temps, on observe la multiplication d'acteurs extérieurs au monde agricole, des associations environnementales, des organisations de consommateurs et les collectivités territoriales, s'emparer de la question. Aussi, de plus en plus d'agriculteurs cherchent à insérer localement leurs activités tout en prenant en compte des questions sociétales dépassant le cadre de l'agriculture-même, telles que la diversité, les questions environnementales, la durabilité des systèmes de production, le développement durable, etc.<sup>128</sup> On note l'émergence d'instances locales redéfinissant les modalités de pratiques de l'agriculture en lien avec le développement.

Les acteurs sont appelés à développer de nouvelles compétences : "Concernant les savoirs et les compétences agricoles, on distingue un changement 'd'échelle'."<sup>129</sup> et les nouveaux apprentis sont dorénavant formés aux pratiques alternatives. D'un savoir basé sur l'optimisation des facteurs de production sur la parcelle et d'un discours libérale, on passe à un discours qui renvoie à une "représentation sociale et environnementale de l'agriculture". Le partage des connaissances agricoles doivent permettre aux agriculteurs de trouver des réponses locales tout en relevant les défis d'une production économique et écologique. La place des techniques et des productions intensives se résorbe pour laisser de nouveau place aux notions d'écosystèmes et d'agronomie : " Moi je trouve que la place de l'agronomie d'abord a changé et ce que l'on doit travailler en agronomie, c'est pas comment on doit faire pousser les plantes (...) c'est quelles ressources je mobilise, quels effets,... est-ce que je contribue à la dégradation ou à la restauration de certaines ressources, comment je suis à l'écoute des problématiques un peu globale, mais aussi des problématiques qui touchent mon territoire. » (Formatrice en agronomie, 50 ans, 19 ans d'ancienneté à l'Ecole nationale

---

<sup>126</sup> <https://books.google.fr/books?id=dLUc-zoubN8C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

<sup>127</sup> [https://www.persee.fr/doc/forem\\_0759-6340\\_1985\\_num\\_12\\_1\\_2040](https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1985_num_12_1_2040)

<sup>128</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00526103/document>

<sup>129</sup> <https://journals-openedition-org.gorgone.univ-toulouse.fr/formationemploi/8508#tocto1n2>

supérieure de formation de l'Enseignement Agricole - ENSFEA, 2018).<sup>130</sup> Ainsi, l'enseignement agricole "tente, par les cursus et contenus d'enseignements qui lui sont propres, de 'jouer' sur la réalité sociale."(J. Benet, G. Moreau)<sup>131</sup>.

Aujourd'hui, le secteur agricole compte de nombreux établissements de formations : en 2019, on compte 427 lycées agricoles et 367 établissements de formation sous statut associatif, de maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation dispensant des enseignements en alternance. On compte aussi 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique et de paysage, la plupart affiliés à des fédérations nationales, telles que la Fédération pour la promotion de l'enseignement agricole public (APREFA) ou la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA). L'enseignement pratiquant l'apprentissage est répandu (CAP, formations en alternances, etc.).<sup>132</sup>

Il est communément accepté que l'agriculture nécessite un accompagnement, d'autant plus aujourd'hui que les modèles changent. Bien que le secteur agricole ait été l'objet d'une construction de projets politiques autour de l'idée de développement, on note aujourd'hui un changement de paradigme. L'agriculture urbaine en tant que réponse à de nombreux défis sociétaux fait partie des nouvelles modalités d'enseignement. Cependant, le projet politique qui l'encadre n'est pas encore institué comme il l'a été autour de la production agricole en milieu rural. Nous allons aussi voir que la diversité des formes de l'agriculture urbaine rend difficile son encadrement et demande une diversification et spécialisation des formations.

### **C. Malgré ce besoin d'enseignement, l'agriculture urbaine ne fait pas encore l'objet d'une réelle institutionnalisation et manque de données**

#### **1. L'offre émergente de formations autour de l'agriculture urbaine est à renforcer**

Les bonnes pratiques en agriculture urbaine nécessitent de multiples connaissances (CIDF<sup>133</sup>) : tant des compétences techniques liées aux différentes productions et au milieu urbain que des compétences transverses pour la conception et la pérennité des projets. L'agriculture urbaine fait appel aux mêmes professionnels que l'agriculture conventionnelle : des chefs de culture, des ouvriers agricoles et des gérants d'exploitation agricole.<sup>134</sup> Le CIDJ indique qu'il est possible de suivre les CAP agricoles et BTSA classiques, bien qu'il soit recommandé de suivre une formation spécifique au milieu urbain.

---

<sup>130</sup> <https://journals-openedition-org.gorgone.univ-toulouse.fr/formationemploi/8508#tocto1n2>

<sup>131</sup> <https://journals.openedition.org/formationemploi/8382#quotation> p3

<sup>132</sup> <https://journals.openedition.org/formationemploi/8382#quotation>

<sup>133</sup> Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

<sup>134</sup> <https://www.cidj.com/metiers/agriculture-urbain-agricultrice-urbaine>

Le monde de la formation en agriculture urbaine est flou. (Université Virtuelle Environnement et Développement UVED<sup>135</sup>). Autour d'un travail partenarial avec l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) et l'Institut AgroParisTech, l'UVED note 3 grands types de formations émergents dans le domaine<sup>136</sup>.

1: Les formations diplômantes et professionnalisantes, longues et pluridisciplinaires à destination de porteurs de projets agricoles urbains dispensées par une dizaine d'établissements français (SIL (spécialisation d'initiative locale) et BPREA<sup>137</sup> de l'école de Breuil par exemple), ou de spécialisations académiques de niveau master, pour devenir expert ou conseiller en agriculture urbaine. Ces dernières sont portées par l'institut AgroParisTech<sup>138</sup>, à destination des élèves en formation initiale ayant fait un cycle d'agronomie en amont, ou accessible en reconversion professionnelle. L'Institut polytechnique UniLaSalle<sup>139</sup> et Agrocampus Ouest en dispensent aussi. Parmi ces formations diplômantes y figure une nouvelle licence professionnelle de Nantes pour de futurs conseillers ou porteurs de projets.

2: Les formations de développement de compétences ou de renforcements professionnels qui commencent à se développer au sein d'entreprises. Ces formations concernent les professionnels, tels que des architectes, urbanistes, ingénieurs ou encore des personnes travaillant dans le soin, qui souhaitent rester dans leur métier tout en se spécialisant pour obtenir des compétences précises en agriculture urbaine. Elles se développent aussi au sein des collectivités à destination des agents verts notamment, qui peuvent alors se former au paysagisme comestible par exemple. Ces formations sont plus courtes.

3: Les formations d'initiation et de découverte, qui prennent soit la forme de formations courtes sur des thématiques précises (la taille du fruitier, l'entretien potager par exemples), soit des formations de quelques mois, qui permettent de comprendre les différents enjeux, d'apprendre des savoirs théoriques tout en expérimentant des périodes d'immersion. Elles sont dispensées par de nombreuses associations françaises, mais ne sont pas considérées comme suffisantes pour être porteur de projet ou pour se professionnaliser<sup>140</sup>. Aussi, des associations issues du monde rural dispensent des formations dans un esprit de collaboration avec l'AU. Cependant, elles restent spécialistes des questions en agriculture rurale (par ex le Groupement d'agriculteurs biologiques). De plus, des modules d'enseignement sont garantis dans les lycées ainsi qu'en écoles d'architecture et d'aménagement.

---

<sup>135</sup> Soutenue par le ministère supérieur de la recherche et de l'innovation

<sup>136</sup> <https://www.uved.fr/fiche/ressource/les-types-de-formations-en-agriculture-urbaine>

<sup>137</sup> <https://www.ecoledubreuil.fr/formations/bprea-niveau-4/>

<sup>138</sup> autour de sa formation "Ingénierie des Espaces Végétalisés Urbains"

<sup>139</sup> <https://www.unilasalle.fr/formations/msc-urban-agriculture-green-cities>

<sup>140</sup> par l'UVED

Enfin, l'autoformation est indispensable<sup>141</sup>, sous forme de bénévolat ou sous forme de stages dans des structures conventionnant avec pôle emploi. Le système de compagnonnage permet d'essayer l'activité agricole, ainsi que tout le réseau du woofing en AU.

Cependant, le développement des formations n'est qu'à son début et n'est pas encore structuré en réseau. De plus, les formations diplômantes nécessaires pour se professionnaliser ou être porteurs de projet ne sont pas nombreuses et les formations de quelques mois sont insuffisantes au regard de la dimension multiforme et diversifiée des pratiques de l'agriculture urbaine.<sup>142</sup> Les formations initiales et continues sont importantes dans le domaine de l'agriculture urbaine et elles doivent être renforcées. En effet, elles représentent une aide aux acteurs pour l'élargissement et l'enrichissement des connaissances et compétences en matière d'agriculture urbaine.<sup>143</sup>

Cependant, malgré l'ensemble de ces formations et des guides méthodologiques mis à disposition des porteurs de projets, en Île de France par exemple, le constat est fait que de nombreux acteurs portent des projets individuels et collectifs sans préparation ni soutien préalable. De plus, la plupart des porteurs de projets, au même titre que certaines collectivités, n'ont jamais suivi de formation en agriculture urbaine, ne s'adressent pas aux organismes pour bénéficier d'un appui, et portent ainsi un projet caractérisé par l'improvisation.<sup>144</sup> Les formations et programmes mises en œuvre par tous les acteurs précités, à destination des collectivités, des décideurs et des porteurs de projets, permettent de partager les bons outils, les bonnes méthodes, et de développer les savoirs autour des problématiques induites par les pratiques en milieu urbain. Nous allons voir dans cette dernière partie, que le manque de formation n'est pas le seul frein au déploiement de l'agriculture urbaine.

## 2. Un manque de données ; déployer la recherche, l'expérimentation et la formation

En France, les problématiques et enjeux relatifs à l'agriculture urbaine n'en sont qu'au stade de l'émergence et le manque d'analyses fiables et d'informations scientifiquement démontrées porte préjudice au développement des pratiques de l'agriculture urbaine, nécessitant un approfondissement de nombreux aspects. Les champs de la recherche en agriculture urbaine ne sont pas explorés en totalité et les données statistiques et socio-économiques sont insuffisantes, ne permettant pas de mesurer efficacement l'impact des différentes productions sur l'environnement (a.), ainsi que les conditions de réussite ou les

---

<sup>141</sup> <https://www.uved.fr/fiche/ressource/les-types-de-formations-en-agriculture-urbaine>

<sup>142</sup> l'UVED

<sup>143</sup> Mayol P., Gangneron E., CESE, 2019. Op cit.

<sup>144</sup> Mayol P., Gangneron E., CESE, 2019. Ibid. p28.

causes des échecs des projets (b.).<sup>145</sup> Ainsi, les chercheurs sont invités à analyser la diversité des formes agricoles urbaines, en y intégrant les différentes échelles de production : « micro (balcons, platebandes), méso (jardins) et macro (exploitations, serres), comme le proposent Pearson et *al.* (2010) ». <sup>146</sup>

#### **a. Les données utiles pour l'évaluation des projets d'AU**

A la lecture de la littérature, nous avons identifié des points problématiques qui nécessitent un renforcement de la recherche scientifique. Dans un premier temps, elle doit avancer pour identifier et mesurer concrètement l'ensemble des impacts de l'agriculture urbaine. Notamment, le rôle alimentaire des agricultures urbaines qui fait encore débat sur le plan quantitatif, et la question de la durabilité des agricultures urbaines intensives (solidaires et hors sol). Ces données relatives à l'environnement permettront une meilleure connaissance des conditions dans lesquelles s'insèrent les projets d'agriculture urbaine. La question de l'urbanité, encore peu étudiée quant aux projets agricoles, appelle des analyses agronomiques pour mesurer la qualité des sols et les ressources présentes dans l'environnement, comme les ressources en eau et les coefficients d'absorption des eaux des sols. Les paramètres environnementaux tels que les pollutions de la terre, des sols et de l'air nécessitent d'être traités. Ces questions sont indispensables pour maîtriser les risques des productions et pour redonner confiance aux urbains qui, comme nous l'avons vu en 2.A, n'ont pas pleinement confiance quant aux pratiques agricoles servicielles.

De plus, l'agriculture urbaine représente un bon terrain de recherches pour mettre en place des expérimentations en matière de méthodes de gestion durable des flux, tels que la valorisation des déchets végétaux et ménagers, la récupération des eaux pluviales et des ressources issues de la digestion humaine pour leur réutilisation, ainsi que la valorisation des matériaux de constructions. Par exemple, des travaux de recherche sont menés quant à la valorisation des matières organiques de la digestion humaine pour déterminer s'ils peuvent servir à l'enrichissement des espaces végétalisés.<sup>147</sup> Ces expérimentations pourront permettre un développement des innovations par le biais de la pratique agricole urbaine et trouver des solutions face à l'appauvrissement des sols.

Ainsi, élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs est essentiel pour mesurer et favoriser le développement durable des techniques d'agriculture urbaine.

---

<sup>145</sup> Mayol P., Gangneron E., 2019. Ibid p.54

<sup>146</sup> Scheromm P., Perrin C., et Soulard C., 2014. Op cit. p.63

<sup>147</sup> Mayol P., op cit, p 20

## **b. Connaissances nécessaires aux acteurs pour la mise en place des projets**

Les questions de la productivité et de la rentabilité des exploitations agricoles urbaines sont encore mal connues. Il n'y a pas de modèle économique stable et de nombreux agriculteurs urbains interrogent leurs modèles professionnels. Ils sont nombreux à devoir intégrer à leur pratique la multifonctionnalité, comme l'offre d'activités éducatives par exemple.<sup>148</sup> Cette question de la multiactivité de la profession peut être source de réticences et constituer une difficulté lors de la prise de décision de porter un projet en agriculture urbaine (C. Aubry), autant qu'il peut le mettre en péril une fois investi. Le risque n'est pas mesuré. (Annexe 5 sur les multiples visages des agriculteurs urbains).

De plus, l'évaluation des services écosystémiques rendus par l'agriculture urbaine permettrait de chiffrer les gains obtenus. Elle est ainsi « primordiale »<sup>149</sup> pour orienter les services publics dans la mise en place de critères de rémunération des services rendus par l'AU dans ses différentes dimensions: sociales, environnementales, pédagogiques. Les agriculteurs urbains pourront ainsi bénéficier d'un statut reconnu et d'une « juste rétribution ».

A ce titre, l'Institut national de recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'environnement (INRAE), en partenariat avec AgroParistech, a lancé en 2016 un programme de recherche participative : la démarche REFUGE<sup>150</sup>. C'est un projet de recherche-action mené par des équipes de recherche compétentes en divers domaines (agronomie, chimie analytique, gestion des risques et réglementation, etc.). Basés sur des données scientifiques, les collectivités et élus peuvent accompagner les porteurs de projet dans la mise en œuvre de mesures de gestion des risques ou dans leur recherches de nouveaux terrains. De plus, le programme insiste sur la dimension du « transfert » de « l'expertise » et de la communication des problématiques auprès « des adhérents des associations et du grand public ».<sup>151</sup> Des formations aux décideurs sont proposées pour aller plus loin dans la compréhension des démarches et des enjeux autour de la qualité des sols et de la gestion des risques sanitaires.

Aussi, renforcer les connaissances en agriculture urbaine permettrait d'essaimer les bonnes pratiques. Capitaliser et diffuser les données technico-économiques de terrain, fournies aussi par les acteurs locaux et les associations d'AU, permettraient aux différents acteurs d'intégrer dans leurs projets les enjeux liés à l'énergie ou aux déchets. Le manque d'informations fragilise les porteurs de projets dans leurs différents choix, tels que la

<sup>148</sup> Mundler P., et al., 2014. Op cit. Notamment les prg 29, 30, 31 et 34.

<sup>149</sup> Mayol P., op cit, p 54

<sup>150</sup> Risques en fermes urbaines – Gestion et évaluation

<sup>151</sup> « Agriculture urbaine et contamination : une démarche pour évaluer et gérer les risques sanitaires ». Changements climatiques et risques, INRAE. 2020. [inrae/agriculture-urbaine-contamination-demarche-evaluer-gerer-risques-sanitaires](https://www.inrae.fr/agriculture-urbaine-contamination-demarche-evaluer-gerer-risques-sanitaires)

conception du projet, le lieu d'implantation, l'entretien et le modèle économique.<sup>152</sup>

Enfin, l'avancement des travaux de recherches représentera une aide aux collectivités locales et aux porteurs de projets qui n'ont pas toujours les bons outils et se sentent démunis quant aux démarches à adopter, en raison d'une réglementation peu adaptée au contexte agricole urbain.<sup>153</sup> La recherche permettra d'élaborer des indicateurs appropriés pour guider la planification urbaine et faciliter l'accompagnement des projets par les pouvoirs publics. Tous ces outils et analyses peuvent influencer les décisions des pouvoirs publics pour l'intégration de l'agriculture urbaine dans la planification de la ville. Aussi, les analyses et indicateurs produits permettront d'établir des grilles de critères communes aux collectivités et ainsi créer une cohérence de l'action publique au regard des pratiques durables à développer.

Ainsi, au regard de la complexité que recouvre l'agriculture urbaine, tant dans ses pratiques que dans les perceptions qui l'entourent, nous souhaitons discuter de la création et du partage des connaissances, dans le but de comprendre les modèles d'action qui pourraient favoriser le partage des bonnes pratiques, une identité collective et une représentation positive d'inclusion des différentes pratiques.

---

<sup>152</sup> Mayol P., op cit, p 54

<sup>153</sup> « Agriculture urbaine et contamination : une démarche pour évaluer et gérer les risques sanitaires ». Changements climatiques et risques, INRAE. 2020. [inrae/agriculture-urbaine-contamination-demarche-evaluer-gerer-risques-sanitaires](https://www.inrae.fr/fr/actualites/agriculture-urbaine-contamination-demarche-evaluer-gerer-risques-sanitaires)

## **PARTIE 3 : Le partage des savoirs de l'agriculture urbaine, un projet collaboratif à développer**

Au regard des différentes parties de ce mémoire, de la mise en avant d'une diversité de représentations et d'acteurs autour de l'agriculture urbaine et de la ville en général, ainsi que du besoin d'enseignements et d'apprentissages que requièrent la pratique de ces productions, il nous semble important de mettre l'accent sur l'aspect processuel et actif de la création des connaissances. On peut ainsi se référer, entre autres, à la question de la gestion des connaissances née autour de la période d'industrialisation, inhérente aux transformations sociétales contemporaines et mettant en valeur les processus d'innovation. L'agriculture urbaine en tant qu'alternative à la production agricole conventionnelle, facteur d'innovation à développer pour la durabilité, relève du débat et doit s'emparer de ses questions et méthodes.

### **A. La création des connaissances : le rôle actif des acteurs**

Comme nous l'avons vu, les représentations autour de l'agriculture urbaine sont multiples et font l'objet de concurrences entre les différents acteurs et leurs pratiques. La diversité des réalités que l'agriculture urbaine recoupe rend difficile l'instauration de collectifs entre les différents "types d'agriculteurs" urbains, bien que certains organismes tentent de développer les relations entre eux, à l'image de l'AFAUP que nous étudierons en partie D. Il nous faut, pour rendre intelligible le propos, mettre l'accent sur le processus de la création des connaissances.

#### **1. La connaissance : une construction active par l'individu dépendant de ses croyances, de ses objectifs et de son environnement ...**

Il est important de différencier les concepts de la "donnée", de "l'information" et de la "connaissance" (Blumentritt et Johnston, 1999; Balmissé, 2002; Paquet, 2006; Prax, 2019.). Une donnée est un élément brut ininterprétable en dehors d'un contexte<sup>154</sup> et nettoyé de toute signification particulière<sup>155</sup>. Lorsque la donnée est contextualisée, elle prend de la valeur et acquiert le statut d'information, qui naît de la combinaison de plusieurs données, aboutissant à un fait. L'information est alors statistique et n'a pas trait à la connaissance de règles générales : elle se rapporte seulement à la connaissance en une circonstance particulière de temps et de lieu (Dupuy J-P, 1994) : "L'information est dans la nature, et son existence est donc indépendante de l'activité de ces donneurs de sens que sont les interprètes humains".<sup>156</sup> Si l'on se réfère aux spécialistes des recherches cognitives, l'information est une denrée objective,

<sup>154</sup> <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02097061/> p 12

<sup>155</sup> [https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/35006114/Des\\_donnees\\_sans\\_personne\\_p4](https://d1wqtxts1xzle7.cloudfront.net/35006114/Des_donnees_sans_personne_p4)

<sup>156</sup> [https://www.persee.fr/docAsPDF/reso\\_0751-7971\\_2000\\_num\\_18\\_100\\_2227.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2227.pdf) p3

disponible et perceptible dans l'environnement. Elle n'a pas besoin d'agent cognitif pour la rendre disponible et ne requiert pas de communication ou de transmission, à l'inverse de la connaissance, qui n'est possible que par les facultés cognitives des individus (John Locke, 1689<sup>157</sup>) et qui implique le raisonnement. La connaissance est une activité de représentations et d'explication du réel<sup>158</sup> : pour créer une connaissance, les individus sélectionnent les informations selon leurs systèmes de représentation et les objectifs qu'ils se donnent.

D'après Pierce, les individus fixent des croyances qui guident leurs désirs et leurs actes. La croyance, qu'elle soit vraie ou fausse, produit des propositions et dispositions et permet à l'individu d'être pleinement satisfait en même temps qu'elle permet d'enrayer le doute qui, lui, provoque des états de malaise et de mécontentement. L'individu s'accroche alors à ses croyances avec ténacité et rejette toute autre croyance qui ne satisfera pas ses désirs<sup>159</sup> : les neurosciences parlent de biais cognitifs<sup>160</sup>. Le sentiment de croyance chez l'individu induit une habitude d'esprit et détermine les actions qu'il met en œuvre. Ainsi, pour les pragmatistes, l'individu est un actif qui résout des problèmes (Joas, 1993) et les croyances sont les modalités des pratiques des acteurs. La forme opératoire<sup>161</sup> de la connaissance s'appuie sur une intelligence des situations et d'adaptation (Ochanine, 1981; Pastré). On peut lui attribuer un registre pragmatique qui a pour but de réussir l'action. La connaissance est donc une action active entreprise par l'individu. Les croyances autour de l'agriculture urbaine, qu'elles soient vraies ou fausses, peuvent être comprises comme relevant des habitudes développées par les différents acteurs, qu'ils soient actifs ou inactifs dans la pratique étudiée.

De plus, pour les pragmatistes, la communauté est porteuse de préjugés et est un lieu de pressions et de conformisme social. La pensée des individus fait référence à un état futur : il y a une présupposition réciproque dans la pensée qui se tourne vers le futur de la communauté. Les pratiques sont donc éminemment sociales et intersubjectives (Pierce)<sup>162</sup>. Les symboles, c'est-à-dire les objets, les gestes, les pratiques, prennent leur sens dans les interactions (Mead et Joas)<sup>163</sup>.

---

<sup>157</sup> dans son "Essai sur l'entendement humain"

<sup>158</sup> KADO B., 2009. " Le rôle des idées dans la connaissance singulière cher John Locke", Mémoire, Service des bibliothèques, Université du Québec, Montréal. <https://archipel.>

<sup>159</sup> <https://www.gisnt.org/pdf/Logique%20de%20la%20Science.pdf> p6

<sup>160</sup> [https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=sPxi\\_sDLu1gC&oi=fnd&pg=PA4&dq=biais](https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=sPxi_sDLu1gC&oi=fnd&pg=PA4&dq=biais)

<sup>161</sup> PASTRÉ P. "Apprentissage et Activité". Chaire de communication didactique, Apprentissage : CNAM. [recherches.philippeclazard.com/APPRENTISSAGE-ACTIVITE](https://www.recherches.philippeclazard.com/APPRENTISSAGE-ACTIVITE) P2

<sup>162</sup> <https://www.erudit.org/en/journals/crs/2017-n62-crs03651/1045613ar.pdf> (p22?)

<sup>163</sup> <https://www.erudit.org/en/journals/crs/2017-n62-crs03651/1045613ar.pdf> p4

Enfin, les sciences de gestion ont développé le concept de l'identité qui se construit dans un processus dynamique de construction de sens entre l'individu lui-même et l'identité organisationnelle<sup>164</sup>. Dans ce chapitre, nous considérons la notion d'organisation comme l'organisation de la société dans son ensemble et autour des pratiques de l'agriculture urbaine. L'identité est un système de référence "qui mène à la découverte de ce que nous sommes, en notant la proximité que nous avons avec certains individus et les différences que nous pouvons avoir par rapport à d'autres" (Pieter et Sainsaulieu, 1994).<sup>165</sup> Si nous empruntons à la théorie de la dynamique identitaire entre organisations et individus<sup>166</sup>, tout changement de situation dans l'organisation entraîne chez l'individu de nouvelles perceptions et considérations quant à sa propre identité (Dutton et al, 1994; Gioia et al, 2000). L'individu cherche à définir son identité en fonction des relations qu'il entretient avec les autres et en fonction des collectifs de son environnement. Suite aux changements de situations et/ou d'environnement, les individus font des efforts de reconstruction identitaire, produisent de nouvelles réponses et influencent à leur tour la dynamique identitaire organisationnelle. Cette construction est donc un processus social et est compris dans le contexte particulier dans lequel les individus s'insèrent. Enfin, d'après Sveningsson et Alvesson (2013) "le contexte actuel de la société et des organisations mobilise particulièrement les identités, une fois qu'on modifie la logique des relations humaines et institutionnelles". Si l'on souhaite promouvoir une nouvelle pratique et un nouveau concept tout en favorisant la création des connaissances, les différents acteurs doivent se coordonner : Boltanski et Chiapello (1999) ont mis en évidence que l'ordre social actuel se construit désormais autour des notions de réseaux et des logiques de projets.

## 2. ... vers une institutionnalisation processuelle de la création et de la diffusion de connaissances légitimes

En effet, une nouvelle géographie des savoirs apparaît en Europe avec la création des académies, qui constituent les premières ébauches de communautés scientifiques. Elles sont des lieux de recherche scientifique ainsi que des lieux d'échanges et de communications et font partie de réseaux de correspondants. Les communautés scientifiques se définissent comme l'ensemble des chercheurs dont les travaux ont pour objet les sciences et la recherche scientifique selon des méthodes communément partagées. Elles reposent sur des valeurs

---

<sup>164</sup>Gomes Da Silva J-R., 2010. « La dynamique identitaire entre organisations et individus. Le cas de cinq organisations brésiliennes ». *Revue française de gestion*, vol. 203, no. 4, pp. 185-204. P1.

<sup>165</sup> <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2010-4-page-185.htm>

<sup>166</sup>Gomes Da Silva J-R., 2010. « La dynamique identitaire entre organisations et individus. Le cas de cinq organisations brésiliennes ». *Revue française de gestion*, vol. 203, no. 4, pp. 185-204. P1.

communes : l'universalisme, le travail collectif et l'esprit critique et s'appuient sur des méthodes de recherches communes et acceptées par ses membres. La circulation des connaissances par les communautés scientifiques sont considérées comme fiables et légitimes car elles passent par des processus de vérifications et de validations par des comités de lectures ou par d'autres scientifiques. De plus, au XIXe siècle, les universités, lieux d'enseignement depuis le Moyen-Âge, deviennent aussi des centres de recherche et de construction du savoir. Enfin, au cours du XXIème siècle, de nouveaux acteurs mobilisent les sciences : ce sont les États et les firmes. La recherche scientifique devient progressivement un enjeu national et l'État, un acteur majeur la soutenant et la favorisant.<sup>167</sup> De plus, la création des savoirs actuels, notamment dans le champ de l'agriculture urbaine, requiert de multiples compétences : « agronomiques, économiques, commerciales, juridiques, techniques et pédagogiques. »<sup>168</sup> Les acteurs, professionnels et amateurs, chercheurs et pouvoirs publics, sont invités à travailler ensemble et de façon transversale pour accompagner la diversité des formes de l'agriculture ou favoriser leur réussite.

## **B. L'aménagement du territoire : une construction stratégique pour un projet global**

### 1. Le territoire : Proximité et ancrage local d'une diversité d'acteurs et d'intérêts

La question de l'agriculture urbaine est liée au territoire de la ville. De la Seconde Guerre mondiale à nos jours, la France est caractérisée par l'aménagement du territoire, son développement et son organisation par les pouvoirs publics autour de la décentralisation. Le développement territorial contemporain consiste en la mise en place de territoires de projets, dans une approche globale et transsectorielle. Elle s'appuie sur des outils financiers pour mettre en œuvre ces actions de développement et repose sur des périmètres existants ou créés par l'action publique. De plus, les politiques de développement territorial modernes associent la société civile à la réflexion autour des actions à mettre en place.<sup>169</sup> Ainsi, le territoire est un espace social, vécu et en mouvement. Pour l'auteur R. Lajarge (2000) : « le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation »<sup>170</sup>. Le territoire est le lieu de vie et d'actions d'une multitude d'acteurs et de groupes d'acteurs hétérogènes, mus par des intérêts, des valeurs, des objectifs et des représentations différentes.

---

<sup>167</sup> Fontaine, Philippe. « Qu'est-ce que la science ? De la philosophie à la science : les origines de la rationalité moderne », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 92, no. 1, 2008, pp. 6-19. p2

<sup>168</sup> Mayol P., Gangneron E., CESE, 2019. Op cit. p33.

<sup>169</sup> Cinçon X. « De l'aménagement du territoire au développement territorial ». Cours de développement territorial, Master Économie écologique et développement durable, Université Toulouse Jean Jaurès. 2022.

<sup>170</sup> <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.htm>

On peut regrouper les acteurs à l'échelle de la ville selon différentes catégories : les pouvoirs et services publics, les associations, les entreprises, les organismes de formation, les organismes de recherche, les habitants et les consommateurs. Tous peuvent être identifiés par des objectifs et des connaissances différentes<sup>171</sup>. On peut considérer que le territoire est une scène où se jouent de multiples représentations et actions.<sup>172</sup> En effet, malgré la divergence d'intérêts, de valeurs et d'objectifs des différents acteurs urbains, le point commun qui les relie se situe dans la localisation de leurs espaces de vie et/ou de travail.<sup>173</sup> Le territoire est un espace de partage des usages ainsi qu'un patrimoine de ressources spécifiques.<sup>174</sup>

Pour Pecqueur en 1996, le territoire fait naître des représentations du réel et suscite des comportements particuliers et des systèmes de valeurs, individuels et collectifs.<sup>175</sup> Marie-Pierre Philippe Dussine va plus loin et considère que l'on peut penser une catégorisation des acteurs fondée sur le territoire. En tant qu'espace géographique, le territoire, la ville et le quartier sont des espaces de proximité et de partage entre les usagers et les résidents. On peut considérer ces différents espaces comme des outils favorisant un processus de dépersonnalisation des intérêts individuels au profit d'un groupe aux intérêts communs. La proximité de la ville peut amener les individus à modifier leur rationalité s'ils reconnaissent que leurs intérêts convergent avec les intérêts des autres individus partageant le même espace (Bessis et al,2006)<sup>176</sup>. Marie-Pierre Philippe Dussine qualifie le territoire comme un espace où peuvent se construire des dispositifs cognitifs collectifs et favoriser la coordination des différents acteurs. Son discours autour du développement de la ville durable peut s'appliquer à l'agriculture urbaine comme outil de la ville durable, contribuant à la pérennité des modèles agricoles et de l'environnement au sein même de la ville.

Dans ce sens, préserver les équilibres sociaux, économiques et environnementaux et favoriser l'attractivité des territoires repose sur la gestion des connaissances (Cohendet et Gaffard, 2012). Philippe Dussine et al soulignent l'importance de la mise en place d'un système de gestion multi-acteur des connaissances. De plus, les acteurs possèdent des connaissances différentes, relatives aux stratégies, représentations et objectifs qu'ils se donnent (Ermine, 2007). Enfin, à l'intérieur-même de chacun des groupes d'acteurs, les intérêts peuvent diverger. Il nous paraît alors intéressant de questionner les modèles et les

---

<sup>171</sup> [marie-pierre philippe](#)

<sup>172</sup> <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00329376/>

<sup>173</sup> [Monique Poulot](#)

<sup>174</sup> [marie-pierre philippe](#) p9

<sup>175</sup> [marie-pierre philippe](#)

<sup>176</sup> [marie-pierre philippe](#) p9

pratiques qui peuvent et tendent à favoriser le partage des connaissances dans le milieu urbain.

## 2. Une construction stratégique du territoire pour un projet global

A l'échelle du territoire, ici la ville, les pouvoirs publics et les élus, en tant qu'acteurs décisionnaires du développement territorial ont un rôle primordial. Aujourd'hui, l'urbanisation et l'aménagement du territoire, corrélés au développement durable et à la prise en compte des données environnementales et écosystémiques posent de nouveaux défis en matière de gouvernance. Les décideurs doivent répondre à la demande alimentaire, aux pressions, à l'accès et à la gestion des ressources urbaines, tout en prenant en compte les limites environnementales (Battersby et Watson, 2019).<sup>177</sup>

Au niveau national, on constate un manque global d'articulation des soutiens municipaux autour de l'agriculture urbaine. Le récit narratif et les stratégies en matière d'agriculture urbaine demeurent encore incohérents, au même titre que la production de cadres normatifs pour la pratique. On observe des trajectoires différentes selon les villes, qui ne soutiennent pas au même titre les différentes pratiques de l'agriculture urbaines, tour à tour portées par des actions distinctes, comme nous l'avons vu en partie 2.A.1.

La notion de l'agriculture urbaine, englobant une diversité de pratiques soulève des problèmes de perception, d'appropriation, de taille et de définitions. Par exemple, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en France lance en janvier 2021 dans le cadre du plan France Relance un appel à projets « jardins partagés et collectifs ». Par cet appel doté d'une enveloppe de 17 millions d'euros, 302 projets sont sélectionnés. On peut lire dans un communiqué : « l'agriculture urbaine s'enracine dans les villes ». <sup>178</sup>. Cependant, le même plan ne soutient pas les agricultures urbaines hors sol, sociales et solidaires, ou encore individuelles. L'amalgame retenu de notre partie II.A. est ici illustré. On se doit d'indiquer que la rupture sémantique doit être prise en compte car elle représente un risque de décalage entre les projets de terrain relevant de l'agriculture urbaine et les visions des aménageurs. <sup>179</sup>

Cependant, l'exemple illustre aussi une certaine volonté politique d'intégrer l'agriculture urbaine dans le développement des villes, ainsi que dans les quartiers prioritaires de la ville.<sup>180</sup> Les ministres indiquent qu'ils sont « convaincus des bénéfices

---

<sup>177</sup> Sariék T. Cohen, 2019. Op cit. p6

<sup>178</sup>« L'agriculture urbaine s'enracine dans les villes : 302 nouveaux projets soutenus grâce au plan France Relance ». Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. France Relance. Communiqué de presse. 2021

<sup>179</sup>Bertrand N., et al., 2006. Op cit. p347.

<sup>180</sup>« France Relance : 48 nouveaux lauréats de l'appel à projets "Les Quartiers Fertiles". ». Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Plan de relance. 2021.

environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques de l'agriculture urbaine ». <sup>181</sup> Cette dimension est importante car, d'après l'ADEME, l'essor du nombre de projets en agriculture urbaine est corrélé au soutien des collectivités territoriales.

Les recherches autour de l'agriculture urbaine mettent en avant les difficultés d'installation et de pérennité des projets, notamment dûes à "un contexte réglementaire urbain parfois peu compatible avec les impératifs de l'agriculture". <sup>182</sup> Les outils de la planification territoriale et d'urbanisme, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme et les Schémas de Cohérence Territoriale, en tant que documents directeurs définissant les grandes orientations d'aménagement des territoires délimités, doivent évoluer. Ils permettent en effet de poser un regard transversal sur un territoire donné et de pourvoir des espaces dédiés à l'agriculture. L'élaboration de ces documents de planification foncière et d'urbanisme relèvent de la responsabilité des collectivités. Ils leur permettent d'effectuer des choix stratégiques pour leur territoire de compétence. Par exemple, elles ont la capacité de limiter l'artificialisation des sols, de valoriser la végétalisation des espaces au même titre qu'elles peuvent décider de l'implantation d'agriculteurs urbains. C'est à ce titre que Bordeaux a révisé son PLU en 2016 pour assurer la pérennité de l'agriculture urbaine, tant professionnelle que familiale. Elle a orienté un changement d'occupation des sols et effectué un zonage adapté pour le maintien de l'agriculture urbaine. Aussi, le PLU de Lyon, modifié également en 2016, oblige aujourd'hui les nouvelles constructions à intégrer un coefficient de végétalisation de 30%.

Ainsi, les collectivités disposent de leviers législatifs et réglementaires qui peuvent favoriser le développement et l'implantation de l'agriculture urbaine. De plus, au travers des SCOT, les collectivités peuvent projeter la façon dont l'espace est occupé à l'échelle de l'intercommunalité. A ce titre, les chambres d'agriculture se sont dotées de services d'aménagement et sont consultées lors de leur élaboration. Elles ont le pouvoir d'interférer dans la planification spatiale, sont consultées sur les demandes de certificats d'urbanisme ou de permis de construire en zones agricoles, et réalisent enfin des diagnostics agricoles, intégrés aux documents d'urbanisme. <sup>183</sup>

De plus, aujourd'hui, le paradigme du développement durable invite les pouvoirs publics à prendre en compte tous les acteurs et parties prenantes du territoire.

C'est à ce titre que les collectivités s'appuient sur les acteurs du territoire dans leur hétérogénéité pour organiser collectivement les projets alimentaires territoriaux (PAT). Les

---

<sup>181</sup> Plan de relance, Ibid.

<sup>182</sup> Mayol P., op cit, p 38

<sup>183</sup> Cinçon X. "De l'aménagement du territoire au développement territorial" Cours de développement territorial, Master Economie écologique et développement durable, Université Toulouse Jean Jaurès.

collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans et citoyens élaborent de façon concertée un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire du territoire. Les PAT ont pour objectif de soutenir l'installation des agriculteurs afin de relocaliser l'alimentation et l'agriculture dans les territoires. Le diagnostic partagé permet d'identifier les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales perçues au sein du territoire. L'alimentation devient ainsi un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sur les territoires.<sup>184</sup>

En matière d'urbanisme durable, concerner les acteurs permet de créer une identité territoriale partagée et commune.<sup>185</sup> En effet, les autorités locales sont précisément des acteurs légitimes à l'institution de nouvelles normes sociales. (E. Ostrom, 2000). Aussi, la ville de Paris a mis en œuvre un permis de végétaliser, permettant ainsi à des milliers d'habitants de se réapproprier l'espace public<sup>186</sup> par la végétalisation de portions, comme le pied des arbres, les trottoirs ou encore les murs, tout en offrant des soutiens matériels comme des kit de végétalisation. En effet, les acteurs publics en France sont considérés comme propriétaires des biens de voiries. Le cas des autorisations d'occupation temporaire du domaine public comme le permis de végétaliser, représente ainsi une "forme de 'micro-délégation' de service public à la personne qui obtient le permis de végétalisation".<sup>187</sup>

Dans la littérature, la gouvernance durable peut être analysée en termes d'interactionnisme et d'identité (Carbonnel, Dussine, 2013). Pour favoriser le développement des connaissances des acteurs urbains, nous empruntons à la dynamique identitaire globale comme analyse active autour de l'adaptation de l'identité des individus selon trois dynamiques continuellement en interactions : le pouvoir, le savoir et le plaisir.<sup>188</sup>

### **C. La dynamique identitaire globale pour faciliter le développement des pratiques**

La dynamique cognitive est liée aux savoirs, aux connaissances et aux croyances des individus. La dynamique subjective renvoie au plaisir ressenti par l'individu lors de la résolution d'une situation et ainsi à la satisfaction qu'il peut retirer d'une activité. Elle agit sur la dimension du "vouloir" de l'individu. Enfin, la dynamique stratégique renvoie au pouvoir qui concerne le statut de l'individu et sa marge de manœuvre stratégique autour d'un sujet donné. La théorie de la dynamique globale de l'identité postule que si une seule de ces trois dynamiques est bloquée, l'ajustement identitaire attendu l'est autant. Une politique cherchant

---

<sup>184</sup> <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>

<sup>185</sup>

<sup>186</sup> <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2017-4-page-46.htm> p46

<sup>187</sup> <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2017-4-page-46.htm> p47

<sup>188</sup> Philippe-Dussine M-P., Ibid. p.168.

à promouvoir des pratiques nouvelles, un nouveau concept et favoriser la coordination des individus autour d'un projet collectif, doit veiller à ce qu'aucune de ces trois dynamiques ne soit enrayée, et ce pour chacun des acteurs. Si les trois dynamiques fonctionnent bien, les acteurs sont à même de développer leurs connaissances, se voient munis de moyens pour agir et peuvent en retirer une profonde satisfaction. De plus, pour que ces trois dynamiques s'accroissent et conduisent à une coordination idéale et durable des différents acteurs du territoire, l'action publique est indispensable (Ostrom, 2000) car les élus locaux disposent d'informations quant aux comportements des acteurs de leur territoire d'action. Aussi, une autorité proche des différents acteurs peut concevoir la réceptivité globale développée à l'égard d'un développement urbain durable, ici autour de l'agriculture urbaine, et ainsi proposer des objectifs croissants. Cette façon de faire permet de ne pas décourager des acteurs sceptiques face à un nouveau modèle et ainsi construire durablement une nouvelle identité du territoire<sup>189</sup>. Les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre des systèmes d'incitation cohérents aux différentes dynamiques des différents acteurs et ainsi favoriser de véritables partenariats entre les acteurs pour produire et diffuser des connaissances, mais aussi et surtout pour construire une identité collective, basée sur l'apprentissage et le partage d'expériences.

A la lecture de l'analyse de la dynamique identitaire globale menée par Philippe-Dussine M-P et al autour de l'habitat durable, nous comprenons que de nombreux ponts peuvent être effectués et que l'on peut appliquer la théorie à l'agriculture urbaine car elle révèle les différents freins aux dynamiques identitaires.

Dans un premier temps, le manque d'informations ou le sentiment d'être mal informé révèle un manque de connaissances et représente en même temps qu'elle engendre un déficit d'intérêts des individus.<sup>190</sup> Le manque de connaissance vient bloquer la dynamique stratégique de l'individu : à la question "Pourquoi ne pas agir en faveur de l'habitat durable ?", 19,4% des répondants indiquent que c'est par "Manque de connaissances" et 56,7% "Ce n'est pas mon domaine". Le manque de connaissances autour d'un sujet vient aussi bloquer la dynamique du vouloir : 53,8% des répondants ne s'intéressent pas à l'habitat durable car ils manquent de connaissances sur le sujet. Ainsi, les pouvoirs publics dans leur rôle essentiel d'intermédiaire entre tous les acteurs du territoire doivent et peuvent centraliser et diffuser l'information afin qu'ils ne soient pas empêchés par un manque d'informations et de moyens (M-P Philippe).<sup>191</sup> L'information doit être jugée comme fiable et atteignable.

---

<sup>189</sup> Philippe-Dussine M-P., Ibid. p.168.

<sup>190</sup> Philippe-Dussine M-P., Ibid. p171.

<sup>191</sup> Philippe-Dussine M-P., et Carbonnel A., 2014. « Un modèle multi-acteurs de la gestion des connaissances. Le cas de l'urbanisme durable », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. xx, no. 49, 2014, pp. 159-178. p168.

De plus, cette analyse est représentative des facteurs de connaissances. Il apparaît que les relations associatives sont de premier ordre pour l'acquisition des connaissances (32,1%), puis les relations professionnelles (25%), les magasins (25%) et les relations familiales et amicales (21,4%). De plus, les individus font l'acte de rechercher des connaissances lorsqu'ils se sentent directement concernés (56,8%) ou que leur entourage est concerné (45,7%) : l'action des individus part de la motivation qui les y pousse.

Ainsi, ces données mettent en avant le rôle des échanges informels et des relations dans l'acquisition des connaissances : "L'attachement à des valeurs humanistes, l'engagement citoyen et une certaine sensibilité affective semblent donc des paramètres importants (...) liée à la satisfaction de s'impliquer dans une autre façon de concevoir (...) son quartier ou sa ville".<sup>192</sup>

Les relations sociales, "si souvent négligé[es] dans la littérature (C. Emelianoff et Theys, 2001)"<sup>193</sup> semblent de première importance. Elles font office de motivation pour les individus, contribuent à la gestion territoriale des connaissances des différents acteurs, et favorisent les processus de dépersonnalisation pour la construction de nouvelles identités collectives et territoriales. L'action publique en tant qu'acteur de proximité peut donner les moyens et outils aux individus pour l'exercice d'activités, en même temps qu'elle peut inciter les acteurs à se mobiliser, en partenariat et au même titre que les associations locales en tant qu'acteurs affectifs, de partage de connaissances et de lieux où l'action des acteurs peut se développer tant individuellement que collectivement : "le facteur associatif et affectif pourrait ici jouer un rôle bien plus grand qu'une éventuelle contrainte réglementaire".<sup>194</sup>

Nous pouvons illustrer ce concept en faveur d'une agriculture urbaine, notamment autour des organisations en réseaux qui se sont développées. Cependant, il est important de souligner un manque d'analyse sur le rôle du partage de connaissances informel dans le champ de la recherche en agriculture urbaine.

#### **D. La mise en place d'organisations pluridisciplinaires pour collaborer et faciliter le partage des connaissances : un outil à renforcer pour le déploiement de l'AU**

Ainsi, la connaissance est de type processuelle : elle " (...) se cherche, se trouve, s'enseigne, s'acquiert : il s'agit d'une activité à la fois individuelle et collective."<sup>195</sup> (Nayla Farouki, 1996). Comme nous l'avons vu, la création d'une dynamique identitaire n'est pas

---

<sup>192</sup> Philippe-Dussine M-P, Ibid. p175.

<sup>193</sup> Philippe-Dussine M-P, Ibid. p175.

<sup>194</sup> Philippe-Dussine M-P, Ibid. p176.

<sup>195</sup> Farouki, Nayla. « Qu'est-ce que la connaissance ? », *La Foi et la Raison. Histoire d'un malentendu*, sous la direction de Farouki Nayla. Flammarion, 1996, pp. 23-30. <https://www-cairnla-foi>

évidente<sup>196</sup>. La création d'organisations collectives permet de la favoriser car elle permet de créer et partager les connaissances dans des processus sociaux comprenant de multiples interactions entre les acteurs, aux échelles de la ville, mais aussi à plus grandes échelles.

#### 1. Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

La mise en place de réseaux de connaissance en agriculture urbaine est émergente mais reste à renforcer. En effet, le Conseil économique, social et environnemental préconise la mise en place d'outils comparables au Stockholm Resilience Center connu en Suède pour ses recherches transdisciplinaires sur la résilience, les systèmes sociaux et écologiques par le biais d'un département qui les étudie dans l'environnement urbain. Le regroupement de l'ensemble des travaux menés est à disposition de tout acteur intéressé et notamment des collectivités locales qui « sont intéressées mais méconnaissent l'agriculture urbaine ». <sup>197</sup> Aussi, la mise en place d'une entité nationale de référence tels qu'un centre national ou un Groupement d'Intérêt Scientifique est préconisée pour l'intégration des structures de référence.

De plus, la multiplication des observatoires territoriaux permettrait de développer les indicateurs territoriaux nécessaires aux bonnes pratiques. A l'image de l'observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité d'Ile de France, ces observatoires ont pour mission de mettre en réseau les différents acteurs et de recenser sur des cartes interactives la diversité des projets et leurs caractéristiques (supports de cultures, techniques employées, modèle économique des porteurs de projets, etc.) Ces observatoires territoriaux sont le fruit de réseaux partenariaux qui permettent d'organiser la collecte de données en agriculture urbaine, d'aider les décideurs dans leurs orientations stratégiques et d'offrir des outils de compréhensions aux porteurs de projets.

En outre, le partage de connaissances en agriculture urbaine nécessite un renforcement des approches interdisciplinaires. Les compétences de l'agriculture urbaine peuvent nécessiter des connaissances variées en agronomie tout comme en urbanisme, en sciences sociales, en économie, architecture, paysagisme ou encore des compétences techniques, pédagogiques et juridiques. Chacun des acteurs et professionnels de ces secteurs doivent être sensibilisés aux intérêts et aux externalités positives que permettent les différentes pratiques de l'agriculture urbaine. Le CESE propose ainsi de développer des modules de formations dans les différents secteurs ainsi que dans les collectivités territoriales à destination de leurs agents.

Ainsi, les réseaux permettent de mobiliser les connaissances pour favoriser les bonnes pratiques. En effet, les connaissances doivent être mobilisées car elles sont l'interface entre la

---

<sup>196</sup>

<sup>197</sup> Ibid, p 55

recherche et les différentes phases des innovations (Kline et Rosenberg, 1985). L'exemple de l'Association française de l'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP) en est l'illustration.

## 2. L'Association Française de l'Agriculture urbaine professionnelle : exemple de collaborations fructueuses entre différents acteurs

L'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle nous paraît être l'illustration d'une forme d'organisation que peut développer une société d'apprentissage, dans laquelle le développement sur la longue durée repose sur la diffusion des connaissances dans tout le secteur productif (Stiglitz et Greenwald, 2017).<sup>198</sup> L'agriculture urbaine en tant que pratique alternative admise comme solution de la ville durable, doit faire l'objet d'une gestion de connaissance et de coordination entre acteurs afin de préserver les équilibres sociaux, économiques et environnementaux (Cohendet et Gaffard, 2012).

En 2016, l'AFAUP naît du partenariat entre une multitude de porteurs de projets d'agriculture urbaine en relation avec les organismes de recherche AgroParisTech et l'INRAE, dans le but de pérenniser "cette 'nouvelle' activité du XXI<sup>e</sup> siècle". Les rencontres impulsées dès 2013 par les responsables de la Chaire en agriculture urbaine d'AgroParisTech comportent de multiples objectifs. Faire se rencontrer et connaître différents acteurs, ici des chercheurs et des entrepreneurs : " il était indispensable d'être au plus près des acteurs de terrain.". Échanger les expériences de chacun afin d'identifier les difficultés entourant l'activité et les freins liés au développement de la pratique en ville, et enfin, encourager la création de liens entre les différentes formes d'agriculture urbaine et leurs acteurs.<sup>199</sup> L'association a ainsi favorisé la création de liens avec le monde agricole rurale et ses organismes, tels que la chambre d'agriculture en Ile de France, le syndicat des Jeunes Agriculteurs, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAP) qui ont pu mettre en perspective leurs positionnements face aux agricultures urbaines et définir les complémentarités des deux secteurs. Aujourd'hui, l'association réunit plus de 80 structures professionnelles et regroupe 400 sites d'agriculture urbaine implantés en France.

Son fonctionnement repose sur l'engagement et l'apprentissage : chaque adhérent se doit de participer à l'un des 6 "Collèges" dédiés : juridique, parties prenantes, communication, groupement d'achats, recherche et développement, et rayonnement territorial, dont les objectifs sont de faire connaître l'agriculture urbaine, d'accompagner la professionnalisation et de fédérer les initiatives. Les temps d'échanges favorisent l'apprentissage des uns et des

---

<sup>198</sup> Les auteurs publient en 2017 le livre "La nouvelle société de la connaissance"

<sup>199</sup> Daniel A-C., 2018. « Accompagner l'agriculture urbaine : l'émergence d'une nouvelle association nationale », *Pour*, vol. 234-235, no. 2-3, pp. 225-229. p226

autres : “Faire avec les adhérents, pour les adhérents” et chacun peut accéder aux chartes des bonnes pratiques et à des fiches juridiques adaptées aux lieux d’implantations. L’association affirme l’importance du travail collectif pour “capitaliser, analyser et apporter des dispositifs concrets afin de résoudre les nombreuses inconnues”. Enfin, l’AFAUP se pense comme interface entre le monde agricole et les acteurs de la ville.

Cependant, l’AFAUP n’inclut pas les acteurs des jardins collectifs ou l’agriculture urbaine individuelle. C’est une association de professionnelle qui n’établit pas des liens avec tous les acteurs de l’agriculture urbaine. Il reste des ponts à effectuer entre les différents pratiquants de l’agriculture urbaine pour établir une identité collective malgré la diversité des pratiques et des formes qu’elle recouvre.

Ainsi, au regard de l’organisation ainsi qu’au regard des théories de la gestion des connaissances, la connaissance de l’agriculture urbaine et l’accès aux savoir par les pratiquants, professionnels et amateurs, est d’enjeu pour une pratique productive et adaptée aux questions de la durabilité. C’est aussi un enjeu d’adaptation aux différents contextes, locaux, nationaux, internationaux, et aux évolutions qui parcourent sans cesse la société, reprenant par là la notion de la forme opératoire de la connaissance<sup>200</sup> (Pastré), qui s’appuie sur une intelligence des situations, d’adaptation.

---

<sup>200</sup> PASTRÉ P. “Apprentissage et Activité”. Chaire de communication didactique, Apprentissage CNAM. [recherches.philippeclauzard.com/APPRENTISSAGE-ACTIVITE](http://recherches.philippeclauzard.com/APPRENTISSAGE-ACTIVITE) P2

## CONCLUSION

L'agriculture urbaine est une réalité qui investit de plus en plus les territoires urbains autant qu'elle mobilise de nombreux acteurs autour de sa pratique, tant autour de modèles économiques et professionnels qu'autour de modèles non professionnels et amateurs. Si certains cherchent à en vivre et investissent des projets professionnels, d'autres y trouvent une aspiration autre, une reconnection à la nature et une pratique de loisir, parfois thérapeutique, parfois éducative, parfois sociale. En effet, l'agriculture urbaine recouvre une multitude de pratiques et de réalités différentes, si bien qu'il existe "presque autant de définitions que de personnes qui la pratiquent, ou l'étudient".<sup>201</sup> Elle recouvre des techniques low-tech comme high-tech, se pratique sous une multitude de formes (collectives, solidaires, économiques, sociales, individuelles, etc.) qui présentent chacune des enjeux et particularités spécifiques qui nécessitent la création de connaissances distinctes.

Au-delà de ces différences, on peut dire que l'agriculture urbaine répond au paradigme émergent d'une nouvelle forme de sensibilité environnementale et d'un besoin de nature des citoyens. Les savoirs agricoles évoluent en même temps que son secteur, lui-même impacté par les découvertes de la recherche (avancées agronomiques vs chimiques par exemple). D'un modèle anglais orienté autour d'une mécanisation agricole et d'une dynamique de développement pour le "progrès" économique et technique du monde agricole, relevant d'un discours libérale au lendemain de la Révolution de 1839 puis illustré par la révolution verte, les discours se transforment et renvoient aujourd'hui à une "représentation sociale et environnementale de l'agriculture". Les nouveaux apprentis sont alors aujourd'hui formés aux techniques alternatives qui laissent de nouveau la place aux notions d'écosystèmes et d'agronomie. De plus, de plus en plus d'acteurs agricoles cherchent à insérer leurs activités dans les réseaux locaux tout en prenant en compte des questions sociétales qui dépassent le cadre de l'agriculture-même, telles que la diversité, les questions environnementales, la durabilité des systèmes de production, le développement durable, etc<sup>202</sup>, produisant par là une "désectorisation partielle" d'un monde agricole qui apparaissait comme clos et replié sur lui-même, autour d'une instrumentalisation politique et économique pour que "l'art agricole" devienne un savoir formalisé et encadré. Aujourd'hui, le partage des connaissances en agriculture doit permettre aux agriculteurs de trouver des réponses locales tout en relevant les défis d'une production économique et écologique.

---

<sup>201</sup> Danier A-C., 2013. « Aperçu de l'agriculture urbaine en Europe et en Amérique du Nord. » AgroParisTech. pp. 1-79. p8.

<sup>202</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00526103/document>

Au même titre, les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à l'agriculture urbaine. La multifonctionnalité et le paradigme qu'elle représente s'insèrent dans les projets de territoires urbains autour des liens-fonctionnels réciproques que l'agriculture urbaine entretient avec la ville. En effet, elle répond à de nombreux enjeux qui font l'objet de préoccupations quotidiennes en ville : production alimentaire, bénéfices environnementaux, santé publique et équilibre personnel (CESE, 2019), justice alimentaire et intégration des populations (Hochedez C., 2020), renforcement des liens sociaux, de l'éducation et de l'insertion professionnelle (jardins solidaires, jardins de Cocagne), démocratie (CESE, 2019). Il est ainsi reconnu que l'agriculture peut être un outil déterminant pour la mise en place et la fonctionnalité des villes durables<sup>203</sup>. Elle peut être instrumentalisée pour l'aménagement du territoire. Les pouvoirs publics en tant qu'acteurs de l'aménagement et de l'orientation stratégique du développement territorial sont de plus en plus nombreux à définir des zonages réservés aux exploitations agricoles, autour de leurs Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). C'est ainsi que de nombreuses villes pensent dorénavant "les destins de la ville et de l'agriculture"<sup>204</sup>liés, à l'image de Montpellier et de Rennes qui en ont posé les principes urbanistiques respectivement en 2000 et 2007. Ainsi, les collectivités territoriales ont le pouvoir de favoriser la pratique de l'agriculture urbaine. La ville de Paris est aussi un exemple pour le développement des pratiques agricoles urbaines, car elle a instauré un principe de permis de végétaliser à destination des habitants. On peut parler ici d'une forme de "micro-délégation" de service public en même temps que les acteurs urbains reprennent possession de leur ville.

Cependant, la dimension inclusive de la notion d'agriculture, dans le sens où elle englobe une diversité des pratiques aux enjeux, modalités et techniques différentes, une multitude d'espaces urbains potentiels (parcs, jardins, murs, trottoirs, friches urbaines, sous-sols, toits, etc.) et une pluralité d'acteurs aux représentations et objectifs différents, rend son déploiement difficile.

D'abord, il apparaît que la diversité des pratiques est source de tensions entre différents acteurs, qui ne se reconnaissent pas entre eux, et qui parfois ont l'impression de subir des injustices. C'est notamment le cas d'agriculteurs urbains professionnels qui voient de nombreuses exploitations agricoles en déclin, face aux pratiques de jardinage qui bénéficient des soutiens de la ville. On observe ce clivage entre "jardinage" et "agriculture"

---

<sup>203</sup> Mayol P., Gangneron E., 2019. Op Cit. « L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables. » Journal officiel de la République Française. Mandature 2015-2020. Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

<sup>204</sup> Poulot M., 2013, vol 90-3. Op cit. p 376.

dans de nombreuses villes. En effet, en France comme dans les pays industrialisés, l'agriculture urbaine "est généralement assimilée au jardinage et considérée comme une activité de loisir" (Duchemin, 2010). De plus, elle ne fait pas l'objet d'une définition unique dans les perceptions des constructeurs urbains<sup>205</sup>. Enfin, les études de perception de consommateurs et d'habitants mettent en avant de nombreuses représentations quant aux productions agricoles urbaines, souvent partagées. Toutes les formes d'agriculture urbaines ne sont pas appréciées au même titre. On relève une préférence pour les jardins et les fermes agricoles dans les parcs, face aux productions agricoles intensives hors sols (dont l'objectif est principalement alimentaire), ou en milieux fermés, malgré les externalités positives qu'elles peuvent aussi offrir. Ces dernières paraissent en effet moins accessibles aux habitants, si ce n'est comme en "compétition"<sup>206</sup> face aux agricultures urbaines collectives de proximité. Aussi, les agricultures urbaines intensives et servicielles ne sont pas communément acceptées, en raison pour la première de l'aspect intensif, et pour la seconde, du risque perçu quant aux pollutions des sols des productions agricoles en milieu urbain. Il apparaît que la perception de l'agriculture urbaine est relative aux représentations alimentaires socioculturelles des consommateurs, en même temps que les productions agricoles à l'intérieur de la ville font l'objet d'une attente qualitative et de proximité plus importante que les produits issus de la production agricole rurale.

Ainsi, les auteurs abordent une crise de la représentation, et l'on observe que l'agriculture urbaine est fait l'objet d'affrontements et de concurrences pour les usages de la ville<sup>207</sup>. De plus, ces difficultés révèlent au même titre un manque de données environnementales et socio-économiques autour de la pratique. Il se présente comme un frein à l'accompagnement des projets d'agriculture urbaine, tout comme un frein à l'instauration d'une représentation commune et partagée, en même temps qu'elle engendre un déficit identitaire et rend difficile l'instauration de collectifs entre les différents acteurs.

Pourtant, comme nous l'avons vu précédemment et tout au long de ce mémoire, l'agriculture urbaine se présente comme une alternative aux systèmes agricoles intensifs, elle permet d'incorporer la nature dans l'espace urbain (on peut parler de reconquête du béton) et est facteur de nombreuses externalités positives. Si la majorité des acteurs souhaitent la déployer (ce que nous avons analysé et validé tout au long de ce mémoire), les différents acteurs doivent se mobiliser et inciter à la création des connaissances pour l'instauration d'un référentiel commun.

---

<sup>205</sup> Ce que révèle l'analyse des perceptions des constructeurs urbains de Dijon. Bessouat L. et al., 2019. Op cit. p.1

<sup>206</sup> Duchemin E., 2020. *Op cit.*

<sup>207</sup> Bessouat L. et al., 2019. Op cit. p.7

Pour ce, de nombreuses données restent à identifier, autour de deux pôles de savoirs : des données agronomiques pour une meilleure connaissance de la durabilité des différentes pratiques et de leur impact sur l'environnement, en même temps qu'elles permettront de mieux identifier la qualité des supports de production (pollution des sols, de l'air, de l'eau, coefficients d'absorption, impact d'un toit végétal sur l'isolation d'un bâtiment, etc) ainsi que les techniques à développer autour de ces supports. Ici, nous ajoutons que l'agriculture urbaine est un bon terrain de recherches pour mettre en place des expérimentations, notamment en matière de méthodes de gestion durable des flux, telles que la valorisation des déchets végétaux et ménagers ou la récupération des eaux pluviales.

Le second pôle de savoirs à développer se situe dans des études socio-économiques et culturelles, car elles permettraient de mieux accompagner les porteurs de projets, de stabiliser les modèles productifs tout en valorisant à juste titre les différentes activités professionnelles en termes de services rendus : dimensions sociales, environnementales, pédagogiques.

Enfin, toutes ces données manquantes seraient supports de soutiens aux collectivités territoriales et permettraient l'instauration d'indicateurs, de grilles de critères et la mise en place de cadre normatifs pour le développement d'une cohérence des politiques publiques à l'échelle nationale.

De plus, au regard des sciences économiques et de gestion autour du concept de l'identité organisationnelle, tout changement de situation dans l'organisation entraîne chez l'individu de nouvelles perceptions. Si les modalités changent, les représentations et par conséquent les actions et pratiques des individus sont amenés à évoluer, au travers de l'effort de reconstruction identitaire qui pousse les individus à produire de nouvelles réponses. Les sciences économiques et de gestion, peu mobilisées par les questions d'urbanisme (Arab, 2007), sont un cadre pertinent pour comprendre comment inciter les acteurs territoriaux à soutenir de nouvelles démarches et de nouvelles pratiques.

Pour le déploiement d'une pratique telle que l'agriculture urbaine, nous empruntons à la dynamique identitaire globale de l'individus (Sardas, 2008) qui met en évidence que les dynamiques cognitives (savoirs et connaissances), subjectives (le plaisir et la satisfaction ressentis) et stratégiques (la marge de manoeuvre qu'a un individus pour agir) doivent fonctionner correctement pour qu'un individu ait l'envie de se lancer dans une nouvelle activité. Le bon fonctionnement de ces trois dynamiques permet de lever les freins à l'action en même temps qu'elle jouera sur la perception de l'entourage de l'individu, incité à son tour à envisager la nouvelle pratique. Les pouvoir publics, en tant qu'acteurs de proximité doivent veiller à ce qu'aucune dynamique ne soit bloquer : la diffusion des connaissances et des

informations (dynamique cognitive), la mise à disposition de soutiens matériels et/ou financiers (la ville de Paris offre aux individus des kits de végétalisation) et l'incitation au développement des pratiques collectives sont d'enjeux pour favoriser la satisfaction de l'individu autour d'une action collective et identitaire. De plus, il apparaît que la diffusion des connaissances et l'intérêt pour un sujet sont fortement corrélées aux relations de proximité qu'entretiennent les individus (systèmes professionnels, associatifs, familiaux, amicaux). Permettre aux individus d'accéder facilement à une nouvelle pratique est d'enjeu pour la construction d'une identité collective, rattachée au territoire en tant qu'espace social et de partage des usages.

C'est à ce titre que les individus, notamment issus du monde professionnel comme nous l'avons vu, sont incités à collaborer et à créer des réseaux partenariaux pour créer ensemble les connaissances indispensables à la mise en œuvre des bonnes pratiques. Ces réseaux sont des espaces de recherche et d'expérimentations, en même temps que des espaces de partage d'expériences, de soutiens et de développement des techniques et des pratiques. Pour Kline et Rosenberg (1985), les connaissances doivent être mobilisées car elles sont l'interface entre la recherche et les différentes phases d'innovations et d'évolution des pratiques. C'est à ce titre que les instituts de recherche AgroParistech et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ont créé en 2016 l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle et développé un réseau de plus de 400 sites d'agriculture urbaine professionnelle, permettant ainsi une collaboration dynamique entre les services et organismes de recherche et les acteurs de terrain. Son fonctionnement est intéressant : chacun des adhérents doit participer aux "Collèges" dédiés aux sujets et aux problématiques que relèvent les pratiques d'agriculture urbaine (dynamiques cognitives, subjectives et stratégiques sont ainsi incitées). Enfin, l'AFAUP a établi des liens avec le monde agricole rural, permettant l'établissement de relations entre des mondes parfois en compétition, souvent sans relations. Cependant, tous les acteurs de l'agriculture urbaine (notamment les jardins collectifs), ne font pas partie de l'organisation.

Ainsi, il nous semble d'importance de continuer à progresser dans l'établissement d'organisations collaboratives autour de l'agriculture urbaine. Pour aller plus loin dans l'analyse, l'étude des relations entre les agriculteurs des mondes urbains, péri-urbains et agricoles permettrait d'avancer pour construire une identité collective et un partage des pratiques entre des acteurs hétérogènes aux réalités différentes. Ces relations entre des organisations et acteurs différents mais reliés par la pratique agricole doivent mettre en évidence les intérêts communs qu'ils peuvent partager, au-delà des intérêts personnels qui

mènent souvent, comme nous l'avons vu, à des situations de conflits. De plus, le rôle des relations informelles, étudiées notamment dans les pays du Sud<sup>208</sup>, doit être étudié en France pour mesurer efficacement la manière dont les individus se coordonnent, partagent leurs expériences et connaissances entre eux, voire créent des arrangements institutionnels informels, et en tirer des conclusions et de nouvelles connaissances.

Ainsi, le monde agricole et l'agriculture urbaine en particulier, tout comme l'urbanisme durable, nécessitent d'être enseignés et doivent faire l'objet de dialogues et d'échanges de connaissances entre les différents acteurs du territoire (Cerf et alii, 2000), car la connaissance est de type processuelle et nécessite de multiples interactions répétées pour s'opposer, nouer des relations (Lascoumes et al, 1998), et évoluer vers une identité commune (Philippe Dussine, 2014). Ces collaborations pour une pratique durable qui doit évoluer vers le déploiement des bonnes pratiques, des bonnes perceptions pour ainsi jouer pleinement son rôle autour d'une durabilité des systèmes productifs, économiques, environnementaux et sociaux de nos sociétés actuelles, confrontées à la nécessité de prendre soin de l'environnement pour la pérennité des espèces.

---

<sup>208</sup> Par exemple : Robineau O., « Politiques d'appui à l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest. Tenir compte des arrangements informels . » . Perspective, CIRAD, 2015, N° 31, pp. 1-4.

## BIBLIOGRAPHIE

Attenborough D., 2021. « Présentation. Une vie sur notre planète ». *Flammarion*, pp. 113-132.

Bourdeau-Lepage L., Vidal R., 2012. « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? ». *NATURE ET AGRICULTURE POUR LA VILLE. Les nouveaux désirs des citadins s'imposent*, Club DEMETER, pp.293-306.

Berthelot J-M, 1985. « Compétences et savoirs : l'intérêt des études sur l'agriculture ». *Formation Emploi*. pp 4-7.

Bertrand N., et al., 2006. « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. , no. 3, pp. 329-353.

Bessouat L. et al., 2019. « Agriculture urbaine : de nouveaux défis techniques à relever ». *ASTREDHOR*, Institut technique de l'horticulture. pp 1-9.

Bourdieu P., 1980. « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol 33. pp 63-72. p1.

Chalas Y., 2003. « Les agriculteurs dans la cité. Urbanisation de la nature et ruralisation de la ville. ». *Revue de géographie alpine*, vol 91, n°4. pp. 7-7.

Chalmandrier M., et al., 2017. « L'agriculture urbaine », entre concept scientifique et modèle d'action », *Géographie et cultures*, vol 101 pp. 1-17. p2.

Cheneaux-Berthelot C., 2020. « Science, art ou pratique ? La place de l'agriculture dans les formes de transmission du savoir au XIXe siècle en France. *Transmission et circulation des savoirs scientifiques et techniques.* » Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. pp1-18. p5.

Cinçon X. « De l'aménagement du territoire au développement territorial ». *Cours de développement territorial, Master Économie écologique et développement durable*, Université Toulouse Jean Jaurès. 2022.

Cornilleau L., Joly P-B., 2014. « 5. La révolution verte, un instrument de gouvernement de la « faim dans le monde ». Une histoire de la recherche agricole internationale », Dominique Pestre éd., « Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945. » *La Découverte*, pp. 171-201.

Daniel A-C., 2013. « Aperçu de l'agriculture urbaine en Europe et en Amérique du Nord. » *AgroParisTech*. pp. 1-79. p8.

Daniel A-C., 2018. « Accompagner l'agriculture urbaine : l'émergence d'une nouvelle association nationale », *Pour*, vol. 234-235, no. 2-3, pp. 225-229.

Duchemin E., 2020. « La place de l'agriculture urbaine dans les espaces publics : étude exploratoire à Berlin ». *Com. pers. Duchemin E. Agriurbain.*

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. ». Rome, FAO.

Granchamp-Florentino L., 2012. « L'agriculture urbaine, Un enjeu de la ville durable ». *Revue des Sciences Sociales* vol 47, pp. 140-151.

Emelianoff C., 2015. « Ville durable » Bourg D., Papaux A. (dir.). *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF Quadrige, [pp.1038-1042](#).

« Évaluation des ressources forestières mondiales 2015: Comment les forêts de la planète changent-elles? Deuxième édition ». FAO, Rapport [2016](#).

Fosse J., et al., 2021. « Pour une alimentation saine et durable : Analyse des politiques de l'alimentation en France : Rapport pour l'Assemblée nationale. » [France Stratégie](#).

Gomes Da Silva J-R., 2010. « La dynamique identitaire entre organisations et individus. Le cas de cinq organisations brésiliennes », *Revue française de gestion*, vol. 203, no. 4, [pp. 185-204](#).

Joly N., et Lémery B., 2007. « L'agriculture non professionnelle : un enjeu pour la ville ? », *Pour*, vol. 194, no. 2, [pp. 74-80](#).

« L'agriculture urbaine s'enracine dans les villes : 302 nouveaux projets soutenus grâce au plan France Relance ». Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. France Relance. Communiqué de presse. 2021.

Leboutte R., 1990. "Le phénomène urbain : genèse et évolution". Institut Européen de Florence, Italie. [pp1-25](#).

Mare M., 2019. « Alimentation et environnement : quelle transition ? » *Se nourrir, un nouveau défi. Cahiers français*, vol 412.

Mayol P., Gangneron E., 2019. « L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables. » *Journal officiel de la République Française. Mandature 2015-2020. Avis du Conseil économique, social et environnemental, section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.* [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019\\_15\\_agriculture\\_urbaine.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_15_agriculture_urbaine.pdf)

Mundler P., et al., 2014. « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières ». *Géocarrefour*, vol 89/1-2, [pp. 53-63](#).

« Notre avenir à tous » Rapport Brundtland - Avant-propos de la présidente. [p37](#)

Perrin C., Toussaint S., 2017. « Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations ». *Natures Sciences Sociétés*, vol. 25, no. 1, 2017, [pp.3-6](#).

Petit P. 2020. « Nourrir le monde autrement », *Sciences Humaines*, vol. 322, no. 2, [pp. 8-8](#).

Philippe-Dussine M-P., et Carbonnel A., 2014. « Un modèle multi-acteurs de la gestion des connaissances. Le cas de l'urbanisme durable », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, vol. xx, no. 49, 2014, pp. 159-178.

Poulot M., 2013. « Agriculture dans la ville, agriculture pour la ville : acteurs, pratiques et enjeux », *Bulletin de l'association de géographes français*, 90-3, pp. [276-285](#).

Poulot M., 2013. « Agricultures dans la ville, agricultures pour la ville : vers de nouvelles figures de l'agriculture et de l'agriculteur (exemples franciliens et français) ? », *Bulletin de l'association de géographes français*, 90-3 | pp. 375-396. [p375](#).

« Probabilistic Population Projections Rev.1 based on the World Population Prospects United Nations ». Department of Economic and Social Affairs, Population Division. [2019](#). [population.un.org/wpp/Download/Probabilistic/Population/](https://population.un.org/wpp/Download/Probabilistic/Population/)

Robineau O., « Politiques d'appui à l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest. Tenir compte des arrangements informels . ». Perspective, CIRAD, 2015, N° 31, pp. 1-4.

Ronceray S., Lagneau A., 2019. « Cultiver en ville : à la découverte de l'agriculture urbaine. » Conférence Aux origines de l'agriculture urbaine, Bibliothèque publique d'information, France Culture.

Sariek T. Cohen, 2019. « Unpagking the ground-level agroecological interactions of urban farmers through a case study approach in Cape Town ». Department of Environmental and Geographical Science, University of Cape Town. pp1-42.

Scheromm P., Perrin C., et Soulard C., 2014. « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier ». *Espaces et sociétés*, vol. 158, no. 3, pp. 49-66.

Sonnewend Brondizio et al., 2019. « The Global Assessment report on Biodiversity and Ecosystem Services ». Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). p15.

Specht K., et al., 2016. Socially acceptable urban agriculture businesses. *Agronomy for Sustainable Development*, vol 36, n°17. pp 17-31. p11.

« Transformer notre monde : le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 ». Document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Nations-Unies, Assemblée générale, A/70/L.1. p1.

Villatte M., 2017. « L'Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ? ». ADEME, pp.1-24.

Vignaux G. et Fall K., 1990. « Genèse et construction des représentations. Les discours sur l'information. ». Département Arts et Lettres de l'Université du Québec. *Protée*, vol 18, n°2. pp 55-66. p34

## Littérature grise

« Agriculture : des chiffres-clés ». Colibris Le mouvement. 2013.

« Agriculture urbaine et contamination : une démarche pour évaluer et gérer les risques sanitaires ». Changements climatiques et risques. Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, 2020.

« Alimentation : comment nourrir la population de façon durable ? » République française. 2021.

« Ban Ki-moon appelle à réinventer la solidarité alors que le monde change ». Nations Unies, 2011.

« Caractéristiques de l'agriculture urbaine (formes & services) ». Centre Ressource du Développement Durable, Hauts de France. 2019.

« Climat : c'est « maintenant ou jamais » qu'il faut limiter le réchauffement à 1,5 degré, selon le GIEC ». Nations Unies. 2022.

« Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère » IPBES.

« France Relance : 48 nouveaux lauréats de l'appel à projets "Les Quartiers Fertiles". ». Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Plan de relance. 2021.

« L'agriculture urbaine creuse son sillon ». SEMAE. 2020.

« L'agriculture urbaine s'enracine dans les villes : 302 nouveaux projets soutenus grâce au plan France Relance ». Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. France Relance. Communiqué de presse, 2021.

Parmentier B., 2014. "Nourrir l'humanité du XXIe siècle sur une planète aux ressources déclinantes" Université de Nantes. Conférence vidéo.

« Rapport du Giec d'avril 2022 : quelles solutions face au réchauffement climatique ? » République française. 2022.

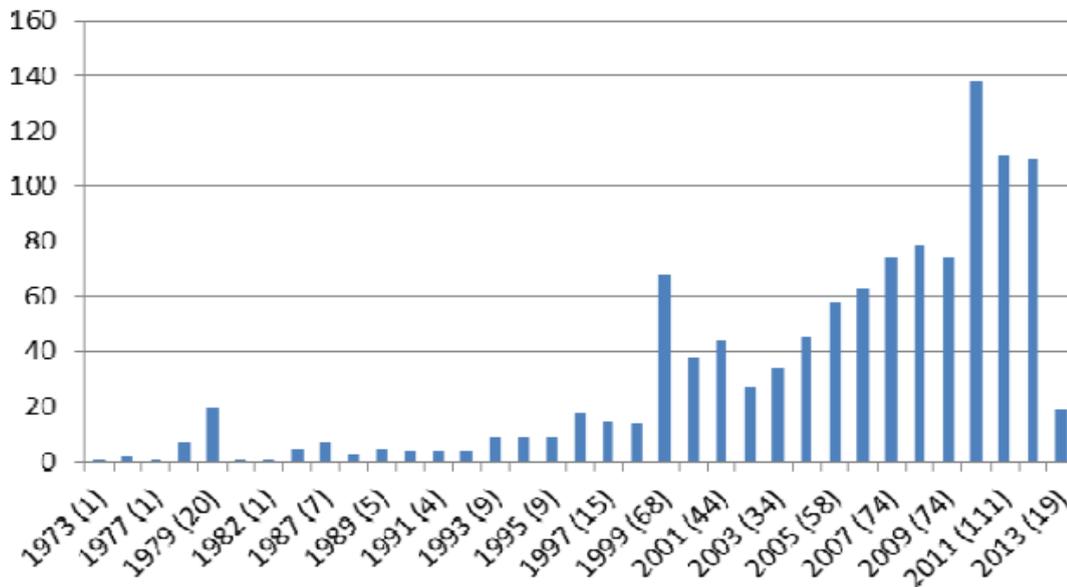
Stuchtey M. et al, « Agriculture urbaine : potentiel réel ou effet de mode ? ». Revue de l'Institut Veolia. pp 1-8.

« Territoire et consciences - Agriculture urbaine : état des lieux et perspectives ». *Journal spécial des sociétés*, vol 21, 2022.

« 2050 : 2,3 milliards de bouches de plus à nourrir ». Nations Unies, 2009.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Contribution des différentes années de publication au total des publications sur “urban agriculture”



**Figure 3:** Contribution des différentes années de publication au total des publications sur « urban agriculture ». Recherche bibliométrique « Urban Agriculture», Anne-Cécile Daniel, mai 2013 sur Cab Abstracts Analyse.

Daniel A-C., 2013. « Aperçu de l’agriculture urbaine en Europe et en Amérique du Nord. » AgroParisTech. pp. 1-79. p6

**Annexe 2 : Figure 1 : La pluralité des formes d'agriculture urbaines est dépendante de variables : du lieu, du support de production, du système économique, de production et de distribution. (AC Daniel, 2013).**

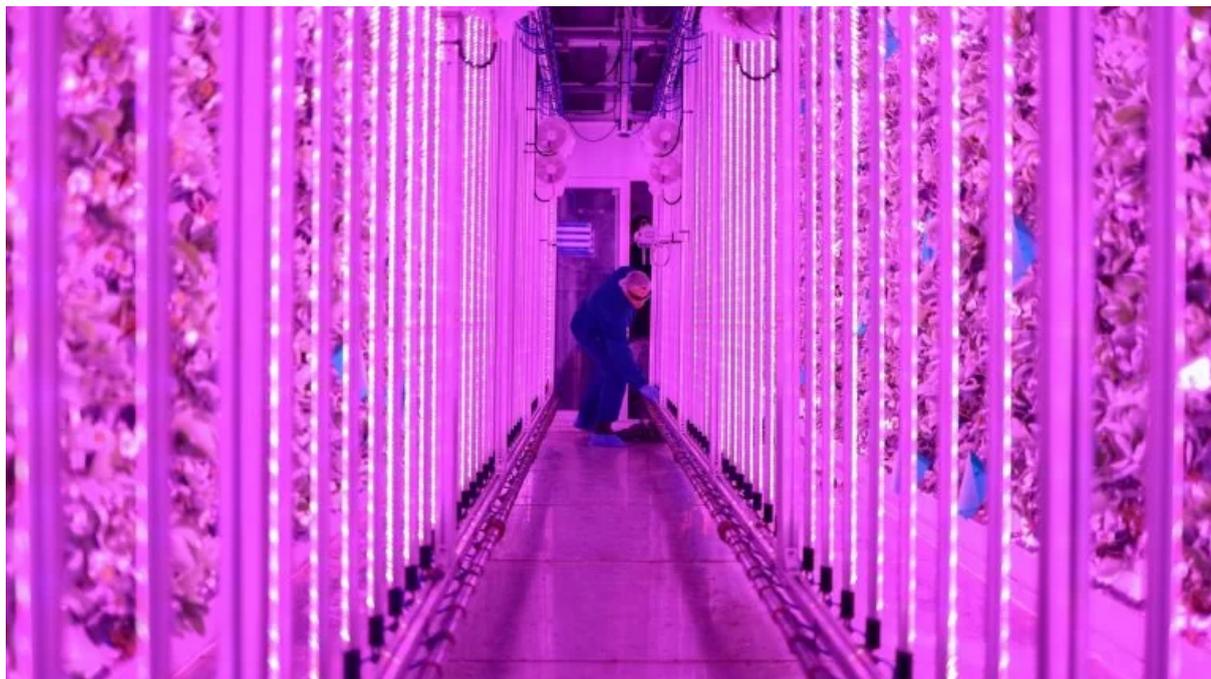


Daniel A-C., 2013. « Aperçu de l'agriculture urbaine en Europe et en Amérique du Nord. » AgroParisTech. pp. 1-79. p14.

**Annexe 3 : Tableau 1 : Explications des différentes techniques utilisées par l'agriculture urbaine hors sol**

<p><b>Aquaponie, Aquaculture, Hydroponie, Hydroculture, Pisciculture</b></p>	<p>Une méthode qui reproduit un écosystème autogéré, consistant en la culture de végétaux en symbiose avec l'élevage de poissons. Les déjections des poissons contenant des bactéries transformées naturellement en nitrates sont consommées par les plantes et servent d'engrais naturel organiques.</p> <p>C'est une méthode qui permet le recyclage de l'eau : l'eau chargée de l'engrais organique des poissons est acheminée de l'aquarium jusqu'au bac de culture. Les plantes se nourrissent de ces nutriments en même temps qu'elles purifient l'eau naturellement qui retourne dans l'aquarium. On estime une économie d'eau d'environ 90%. De plus, cette technique ne nécessite pas l'emploi d'intrants chimiques et d'engrais minéraux.</p> <p>Cette méthode peut se pratiquer à grande échelle, tout comme elle peut être mise en place par les particuliers par l'achat de kits aéroponiques, dits "cultures en bacs à mèches", et ne nécessite pas de grande surface. La technique peut participer à l'auto-alimentation des particuliers.</p>
<p><b>Aéroponie, Culture aéroponique</b></p>	<p>Une méthode culturale se caractérisant par l'absence de substrats. Les végétaux sont placés sur des plateaux, dits "tray de récupération" et leurs racines apparentes sont hors sol, vaporisées continuellement d'une solution nutritive qui favorise leur croissance. Une fois vaporisée, cette solution est recyclée puis réinjectée. Elle doit être changée tous les 7 à 10 jours.</p>

**Annexe 4 : Illustration de la ferme verticale de la Startup Agricool, Agriculture urbaine hors sol**



“Agricool, la startup qui révolutionne l’agriculture urbaine en France”. InspireBox.fr, 2020.

## Annexe 5 : Figure 2 : les multiples visages des agriculteurs urbains

		Revenu issu de l'agriculture urbaine en % du revenu total de l'individu			
		Revenu : 0 %	Revenu < 50%	Revenu > 50%	Revenu : 100 %
Vente en % de la production totale de la parcelle d'agriculture urbaine	Ventes : 0 %	jardinier urbain auto consommant ses produits	agriculteur salarié municipal, animateur d'un jardin collectif, ... à temps partiel ou à temps plein		
	Ventes < 50%	jardinier qui vend quelques surplus, petit agriculteur urbain retraité			Animateur d'un jardin d'insertion sociale (temps plein)
	Ventes > 50%	membre d'une association de consommateurs qui s'engage sur quelques jours de travail annuels consommateur AMAP participant aux travaux	marâcher-encadrant d'un jardin d'insertion par le travail  jardiniers-marâchers salariés d'une association de consommateurs (temps partiels)	marâcher-encadrant d'un jardin d'insertion (temps plein)  jardiniers-marâchers salariés d'une association de consommateurs	
	Ventes : 100 %		marâcher pluriactif activité agricole secondaire	marâcher pluriactif, activité agricole principale	Jardinier en insertion Marâcher monoactif,

Mundler P., et al., 2014. « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières ». *Géocarrefour*, vol 89/1-2, pp. 53-63.